

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX****STAND**

Chaque espace de 10' x 10' comprend une draperie contour de 8' noire à l'arrière, de 3' noire, une table jupé en noire de 6' x 30"h, deux chaises sans bras, une corbeille à papier et une enseigne de 7" x 44".

**TAPIS DU HALL D'EXPOSITION**

Le plancher du hall d'exposition est tapissé avec le tapis de l'hôtel. Si vous désirez améliorer l'apparence de votre espace, vous pouvez faire la location d'un tapis de stand. Veuillez consulter le formulaire de location de tapis.

**DATE LIMITE POUR PRIX RABAIS**

**Afin d'obtenir les meilleurs prix rabais, veuillez commander en ligne avant le 15 juillet 2016.**  
[www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

Si vous aient impossible de commander en ligne, veuillez vous assurer de compléter le formulaire Mode de Paiement. Les commandes sans mode de payment ne seront pas acceptées. Le formulaire Mode de Paiement se trouve à la page 6 de ce manuel

Commandez à l'avance! Toute main-d'oeuvre commandée lors du montage sont assujetti à une surcharge de 30%.

**Veuillez noter que tous les prix dans ce manuel sont en devise canadienne.**

**HORAIRE****MONTAGE**

Dimanche	7 août 2016	12:00 - 21:00
----------	-------------	---------------

**Tous les stands devraient être complètement installés à 21:00 dimanche le 7 août 2016**

**HORAIRE DU SALON**

Lundi	8 août 2016	9:00 - 18:00
Mardi	9 août 2016	9:00 - 17:30
Mercredi	10 août 2016	9:00 - 17:30
Jeudi	11 août 2016	9:00 - 16:00

**DÉMONTAGE**

Jeudi	11 août 2016	16:00 - 21:00
-------	--------------	---------------

Freeman rapportera les caissons en entreposage à la fin du salon. Le procédé devrait prendre **1 heure**.

Toute main-d'oeuvre effectuée entre 16:00 et 18:00 du lundi au vendredi et entre 08:00 et 16:00 le samedi et dimanche sera facturée en temps supplémentaire. Toute main-d'oeuvre effectuée entre 18:00 et 20:00 du lundi au vendredi et entre 16:00 et 08:00 le samedi et dimanche sera facturée en temps double. Tout service de manutention de matériel effectué après 16:00 du lundi au vendredi et toute la journée les samedis et dimanches sera facturé en temps supplémentaire. Veuillez consulter les formulaires inclus dans le manuel pour tous les détails.

**CENTRE DE SERVICE - HORAIRE**

Dimanche	7 août 2016	12:00 - 21:00
Jeudi	11 août 2016	16:00 - 21:00

**RENSEIGNEMENT SUR LA SORTIE**

Freeman commencera le retour des caissons vides dès que le tapis dans les allées sera enlevé. Tout le matériel des exposants doit être sorti de l'immeuble avant **21:00 le 11 août 2016**.

Afin de vous assurer que le matériel est retiré du hall en temps, veuillez demander à votre transporteur d'arriver avant **20:00 le 11 août 2016**.

**DOCUMENT DE SORTIE ET ÉTIQUETTES**

Notre département du service aux exposants se fera un plaisir de préparer à l'avance votre connaissance et étiquettes. Assurez-vous de transmettre le nom de votre compagnie ainsi que votre numéro de stand à votre transporteur au moment de prendre les arrangements de cueillette de votre marchandise à la fermeture du salon.

**RENSEIGNEMENTS SUR L'ENVOI DE MARCHANDISE**

J'expédierai à l'entrepôt :

Nom de l'exposant / No. stand \_\_\_\_\_

**ISAAC CONFERENCE 2016**

61 Brownsline

Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2

Freeman acceptera les caisses, boîtes et palettes dès le **8 juillet 2016** à l'adresse ci-dessus. Toute cargaison doit être accompagné d'un bon de livraison et reçu de charge (weight ticket). Le matériel reçu après le **29 juillet 2016** sera facturé avec des frais de retard. L'entrepôt est ouvert du lundi au vendredi de 08:00 à 16:30 Pour vérifier la réception de votre marchandise SVP appeler 416-252-3361

J'expédierai au Site d'exposition

Nom de l'exposant / No. stand \_\_\_\_\_

**ISAAC CONFERENCE 2016**

A/S Freeman

Westin Harbour Castle

One Harbour Square

Toronto, Ontario, Canada M5J 1A6

Les envois au site d'exposition ne seront acceptés qu'à partir du montage soit le **7 août 2016 à 12:00**.

Le matériel envoyé avant cette date peut être refusé par le personnel du site d'exposition. Toute cargaison doit être accompagné d'un bon de livraison et reçu de charge (weight ticket).

**MANUTENTION DE MATÉRIEL**

Tous les articles et matériel qui doivent transiter par le débarcadère, incluant le matériel sur roulettes, sont sujets à des frais de manutention de matériel au 100 lbs imputables à l'exposant (min 200 lbs). Il est strictement défendu d'utiliser des chariots ou votre propre équipement pour décharger votre véhicule

**MANUTENTION DE MATÉRIEL EXCEPTIONS**

Le matériel qui peut être transporté dans les bras en un aller seulement est sans frais.

**MAIN-D'OEUVRE**

Vous aurez peut-être besoin de main-d'oeuvre pour le montage et le démontage de votre stand d'exposition. Veuillez vous référer au formulaire de commande de main-d'oeuvre de montage du bon de commande pour bien déterminer vos besoins.

**TRANSPORT FREEMAN ET SERVICES DE DOUANES**

Le service transport d'exposition Freeman et le service des douanes sont deux ressources uniques de types clés en main pour tous vos besoins et ceux de vos exposants en ce qui a trait au transport de marchandise. Nous sommes heureux d'être transporteur et fournisseur de service des douanes pour **ISAAC CONFERENCE 2016**. Notre département de transport sera en contact avec vous pour discuter de vos besoins de transport. Si vous voulez nous contacter directement au 1-877-478-1113, il nous fera plaisir de vous aider.

**LIVRAISON DE PETITS COLIS OU DE BOÎTES** (y compris les caisses de stands portables)

La présente est pour vous rappeler qu'ici s'appliquent les droits, les impôts et les droits de dédouanement. Si vous effectuez votre envoi par voie aérienne ou terrestre par l'entremise des entreprises suivantes de transports de petits colis, Fed-ex, UPS, Airborne, DHL ou tout autre transporteur de petits colis ou de petites boîtes, veuillez confirmer que tous les frais auxiliaires (droits, impôts et droits de dédouanement) sont PAYÉS D'AVANCE, ce qui comprend les tiers chargeurs (comme les centres de traitement des commandes, etc.). Tout envoi expédié port dû sera refusé par Freeman.

Dans certains cas, les transporteurs omettent de déclarer les ports auxiliaires dus au moment de la livraison de l'envoi à nos entrepôts et, en conséquence, Freeman est facturé 30 à 90 jours après la tenue de l'événement. Dans ce cas, tout frais (droits, impôts et droits de dédouanement) sera refacturé à l'exposant visé, en sus des frais payés d'avance.

**PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Conformément à la Loi sur la Protection des Renseignements Personnels et les Documents Électroniques, Freeman a formalisé ses pratiques sous forme d'une politique officielle sur les renseignements confidentiels. Une copie complète de la politique est disponible sur demande ou en visitant notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.freemanco.com/freemanco/freeman/privacy.jsp#Canada>.

Freeman recueille des renseignements sur les entreprises de ses clients afin de nous permettre d'accomplir les services contractés. Dans le rare cas où des renseignements confidentiels seraient recueillis, Freeman obtiendra le consentement du client en question au moment de la cueillette des renseignements ou de son utilisation. Il vous serait donc possible d'accéder à toute information recueillie, ainsi que de retirer, à n'importe quel moment, votre consentement à son utilisation. Si vous avez des questions ou vous désirez d'autres informations au sujet de notre politique sur les renseignements confidentiels, veuillez nous contacter. Il nous fera plaisir d'en discuter avec vous. Vous pouvez aussi communiquer avec notre responsable des renseignements confidentiels à l'adresse suivante: [barbara.baird@freemanco.com](mailto:barbara.baird@freemanco.com). Si vous souhaitez que vos renseignements personnels soient retirés de la base de données de Freeman, veuillez en faire la demande à [legal@freemanco.com](mailto:legal@freemanco.com).

**ASSISTANCE**

Nous voulons collaborer activement au succès de votre participation. N'hésitez pas à communiquer avec un de nos représentants du services aux exposants au 416-252-2420 pour de plus amples renseignements ou [FreemanTorontoES@freemanco.com](mailto:FreemanTorontoES@freemanco.com)

**NOUS APPRÉCIONS VOTRE CLIENTÈLE !**

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES SERVICES DE FREEMAN**

### **SERVICE DE TRADUCTION**

Freeman est fier d'offrir à ses exposants internationaux un nouveau service d'interprétation et de traduction rapides, en 150 langues. Ce service vous offre non seulement une interprétation à trois voies, mais aussi la traduction des courriels des clients. Pour vous prévaloir de ce service, veuillez communiquer avec le Service aux exposants de Freeman Toronto au 416-252-2420 ou avec le Centre d'aide à la clientèle de Freeman au (888) 508-5054.

### **TUYAUX UTILES**

#### **ÉCONOMIE D'ARGENT**

**Afin d'obtenir les meilleurs prix rabais, veuillez commander en ligne avant le 15 juillet 2016.**

[www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

### **MESURES DE PRÉCAUTION**

Utilisez un escabeau plutôt qu'une chaise. Il est dangereux de monter sur une chaise, une table ou autre meuble loué, vous risquez ainsi de vous blesser personnellement et les personnes de votre entourage. Ces objets ne sont pas conçus pour supporter le poids d'une personne.

Soyez attentif au milieu qui vous entoure. Vous fréquentez une aire de travail achalandée et soumise à des conditions changeantes durant le déménagement du matériel. Soyez prudent.

Surveillez bien les obstacles qui vous entourent et la machinerie ou les équipements en fonctionnement.

Ne perdez pas de vue les scooters et les chariots élévateurs à fourche. Vous pouvez échapper à la vue des conducteurs de ces véhicules.

Tenez-vous loin des embarcadères, des camions et des remorques. Ces aires de travail peuvent représenter un véritable danger.

Éviter les chocs électriques, la chute d'objets ou tout dommage au matériel. N'attachez aucun objet ou équipement aux draperies ou au cadre métallique de votre stand pour éviter des blessures importantes ou abimer sérieusement le matériel.

Si vous expédiez des produits dangereux, vous vous exposez à des amendes pour chacune des infractions.

### **AIDE AUX EXPOSANTS**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et des tuyaux utiles sur les procédures et les aménagements pré-exposition, veuillez fureter le site web suivant : [www.freemanco.com/preshowFAQ](http://www.freemanco.com/preshowFAQ).

Pour toute question ou pour toute assistance, veuillez appeler le Service aux exposants de Freeman au 416-252-2420 ou via courriel : [FreemanTorontoES@Freemanco.com](mailto:FreemanTorontoES@Freemanco.com)



## Réduire votre empreinte

*Freeman s'engage à produire des événements écologiques et nous travaillons activement chaque jour pour réduire les déchets et à la réutilisation de notre équipement.*

*Nous avons collaboré avec une multitude de client en aidant à la production d'événements plus durable. Nous sommes dédié à continuer ce travail.*

## Trucs & astuces pour exposants

Devenir vert = Épargner (du vert!) – Ça vous intéresse?

### Matériaux et commandes

- Passer vos commandes le plus tôt possible et commander en ligne pour éliminer le gaspillage du papier
- Penser à faire une location de stand modulaire avec Freeman; vous évitant les frais de transport et de réduire les émissions.
- Louer un tapis avec Freeman; les fibres contiennent de la matière recyclé et recyclable.
- Fournir des primes faites de matériaux recyclés, non-toxiques et bio dégradables. Assurez-vous que les primes sont utiles et non-seulement pour des motifs promotionnels. Les primes électroniques tel que chansons ou applis sur iTunes son toujours appréciés et branchés.

### Impression, recyclage et gestion des déchets

- Encourager moins d'impression de littérature et fournir plus d'information électronique par courriel ou par référence sur un site web
- Si vous devez imprimer, assurez-vous d'utiliser une firme qui se trouve dans la ville de l'événement et choisir un papier d'impression qui contient au moins 50% de matière recycle
- Participer dans le programme de récupération ou don souvent offert à la clôture de votre événement avec des articles comme des crayons, sacs ou bloc-notes.

### Expédition et transport

- Si vous expédier de la marchandise, assurez-vous que votre matériel d'exposition arrive à temps et avant la date butoir pour épargner sur les frais de dernière minute.
- Mettre en place une procédure d'expédier toute votre marchandise à la fin de l'événement afin de réduire les déchets.
- Si vous participez à un autre événement ainsi que plusieurs de vos co-exposants, demandé au promoteur et au transporteur officiel d'offrir un service de caravane. Cela pourrait réduire vos coûts de transport et de réduire les émissions de carburant.

### Pratico-Pratique

- Avez-vous des employés dans la région de l'événement? Vous pourriez épargner sur les vols d'avion, chambre d'hôtel, etc.
- Apporter vos propres boîtes de recyclage et assurez-vous que les pratiques écologique de votre entreprise en exposition sont communiquées

Pour de plus amples informations concernant les initiatives de durabilité chez Freeman, contactez [Jeff.Chase@freemanco.com](mailto:Jeff.Chase@freemanco.com)



# FREEMAN

61 Browns Line  
Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
FreemanTorontoES@freemanco.com



**DATE LIMITE  
POUR PRIX RABAIS  
15 juillet 2016**  
**INCLURE CE FORMULAIRE  
AVEC VOTRE COMMANDE**

NOM DU SALON : **ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ DIMENSION : X

VILLE/PROV/PAYS : \_\_\_\_\_ NO DE CLIENT : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ POSTE : \_\_\_\_\_ TÉLÉCOPIEUR : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_ NOM (LETTRES MOULÉES) : \_\_\_\_\_

COURRIEL PERSONNE RESSOURCE : \_\_\_\_\_

COURRIEL POUR FACTURE : \_\_\_\_\_  COCHEZ SI VOUS ÊTES UN NOUVEAU CLIENT FREEMAN

Les factures seront envoyées par courriel. SVP fournir l'adresse courriel de la personne responsable de la conciliation de vos factures.

## MODE DE PAIEMENT

**VOTRE SIGNATURE INDIQUE VOTRE ACCEPTATION AUX EXIGENCES ET CONDITIONS INCLUSES DANS CE MANUEL.**

### CHÈQUE D'ENTREPRISE

SVP chèque payable à: Freeman Expositions Ltd. Les chèques doivent être en devises canadiennes. ("U.S. FUNDS" DOIT ÊTRE PRÉIMPRIMÉ sur des chèques canadiens).

Indiquer le No d'événement (433791) sur votre remise. GST # R101889426 // HST 101 889 426 RT 0001

### CARTE DE CRÉDIT

Nous utiliserons cette autorisation pour débiter votre carte de crédit pour les commandes placées à l'avance et pour tous les frais supplémentaires engagés par suite de commandes placées sur le site par vos représentants. Ces frais peuvent inclure de la main-d'oeuvre ainsi que de la manutention de marchandise. Veuillez fournir les renseignements requis plus bas :

### TRANSFERT BANCAIRE

Prendre note que les clients sont responsables des frais de transfert de 15 \$ CDN.

Nom du bénéficiaire : Expositions Freeman, Ltd.  
61 Browns Line, Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2

Transfert bancaire à Royal Bank of Canada  
No de banque # 003 - 200 Bay Street, Toronto,  
Ontario, Canada M5J 2J5

No de transit ou identification de banque : 00002  
No de compte Freeman : 000021048693

Pour les transferts bancaires en provenance de l'étranger :  
Swift Code: ROYCCAT2

Si vous envoyer des fonds US, utilisez :

Intermediary Bank: JP Morgan Chase Manhattan, New York, NY  
Swift Code: CHASUS33 - ABA: 021000021

No IBAN : Les banques canadiennes n'ont pas de numéro IBAN

Prrière d'indiquer le nom de l'événement et le no de stand sur vos transferts bancaires afin de bien créditer votre compte.

AMERICAN EXPRESS      MASTERCARD      VISA

No de carte : \_\_\_\_\_ Date d'exp. Date \_\_\_\_\_

Carte de crédit personnelle       Carte de compagnie

Nom du détenteur de la carte (lettres mouleées) : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation du détenteur de la carte : \_\_\_\_\_

Ville/Prov./Pays \_\_\_\_\_

Courriel pour avis de facturation : \_\_\_\_\_

## ENTER TOTALS HERE

AMEUBLEMENT	TAPIS	FORFAIT SALON	LOCATION DE KIOSQUES	ACCESSOIRES	TOTALFLEX	
GRAPHIQUES	MAIN D'OEUVRE MONTAGE	MAIN D'OEUVRE DÉMONTAGE	TRANSPORT & DOUANES	MANUTENTION DE MATÉRIEL	AUTRE	GRAND TOTAL

- Commandez à l'avance pour économiser temps et argent. Vous pouvez placer vos commandes par téléphone, télécopieur, par la poste ou par notre service de commande en ligne à: [www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store).
- Les commandes reçues sans le paiement ou après la date limite de commande seront facturées aux tarifs réguliers.
- Une copie de vos factures peut être récupérée au comptoir de services avant la fermeture du salon.
- Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec un(e) représentant(e) du service aux exposants. **Nous n'acceptons plus les informations de carte de crédit par courriel.**

### QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Freeman s'engage à fournir un excellent service à la clientèle. Pour nous aider à vous servir plus efficacement à l'avenir, veuillez cliquer sur le lien suivant au terme du salon pour nous donner votre appréciation. Vos suggestions nous aideront à vous donner un service à la hauteur de vos espérances.

<http://totalshow.custominsight.com/?job#433791>

FREEMAN mode de paiement

# F R E E M A N

61 Browns Line  
Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
FreemanTorontoES@freemanco.com



## ISAAC CONFERENCE 2016

**Pour autoriser Freeman à facturer un tiers pour les services rendus aux exposants, l'exposant et le tiers doivent remplir ce formulaire et l'envoyer au moins 14 jours avant le montage.**

### AUTORISATION DE L'EXPOSANT POUR FACTURATION À UN TIERS.

"Nous comprenons et consentons à ce qu'en tant qu'exposants, nous soyons responsables du paiement des services rendus et acceptons toutes les exigences et conditions. Au cas où le tiers ici nommé n'acquitterait pas le paiement de la facture avant le dernier jour du salon, les frais reviendront à l'exposant. Toutes les factures deviennent dues et payables sur réception par l'une ou l'autre des parties. Les articles cochés plus bas doivent être facturés au tiers"

**VOTRE SIGNATURE INDIQUE VOTRE ACCEPTATION DES EXIGENCES ET CONDITIONS INCLUSES DANS CE MANUEL.**

NOM DE L'EXPOSANT : (LETTRES MOULÉES)

SIGNATURE DE L'EXPOSANT :

DATE:

### RENSEIGNEMENTS DE L'EXPOSANT

NOM DE L'ENTREPRISE :

NO DE STAND :

ADRESSE DE L'ENTREPRISE :

VILLE/PROVINCE/CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

NO DU POSTE :

TÉLÉCOPIEUR :

COURRIEL :

**Indiquez les services à être facturés au tiers :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> TOUS LES SERVICES            | <input type="checkbox"/> AMEUBLEMENT, TAPIS, STAND |
| <input type="checkbox"/> MAIN D'OEUVRE ET SUPERVISION | <input type="checkbox"/> TRANSPORT ET DOUANES      |
| <input type="checkbox"/> MANUTENTION DE MATÉRIEL      | <input type="checkbox"/> AUTRE _____               |

### RENSEIGNEMENTS DU TIERS

NOM DE L'ENTREPRISE DU TIERS :

PERSONNE-RESSOURCE :

ADRESSE DE FACTURATION DU TIERS :

VILLE/PROVINCE/CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

NO DU POSTE :

TÉLÉCOPIEUR :

COURRIEL :

COURRIEL POUR FACTURATION :

Les factures seront envoyées par courriel, prière de nous fournir l'adresse de la personne responsable des comptes payables si différente.

### AUTORISATION DE LA CARTE DE CRÉDIT DU TIERS

- |   |                                     |                               |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> AMERICAN EXPRESS | <input type="checkbox"/> MASTERCARD | <input type="checkbox"/> VISA |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|

NO DE LA CARTE:

DATE D'ÉCHÉANCE :

NOM DU DÉTENTEUR (LETTRES MOULÉES):

TYPE DE CARTE:

SIGNATURE AUTORISÉE :

ADRESSE DE FACTURATION DU DÉTENTEUR :

VILLE/PROVINCE/CODE POSTAL :

FREEMAN autorisation d'un tiers

# MODALITÉS ET CONDITIONS

## CONTRAT DE DEMANDE DE SERVICE ET D'INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION POUR TRANSPORT PAR CAMION

Le présent Contrat établit vos obligations légales par rapport à la propriété décrite dans le présent document qui sera expédiée par Freeman. Il limite spécifiquement vos droits et votre indemnisation possible si votre propriété est perdue ou endommagée. Vous devez accepter toutes les modalités et conditions du présent Contrat. Vous confirmez avoir lu et accepter toutes les modalités et conditions du présent Contrat en signant la page un du présent document ou l'accusé réception électronique sans contestation. Le présent Contrat ne peut être ni annulé ni modifié, sauf par écrit, et alors seulement par un représentant autorisé de Freeman.

**1. DÉFINITIONS.** Dans le présent Contrat, « Freeman » signifie Freeman Expositions Ltd., et ses employés, responsables, directeurs, agents, ayant droit, sociétés affiliées, et entités apparentées respectifs, y compris tous les entrepreneurs nommés par Freeman. Le terme « Expéditeur » signifie la personne ou l'entreprise pour laquelle la propriété est transportée et inclut leurs employés, responsables, directeurs, agents, ayant droit, sociétés affiliées et entrepreneurs respectifs nommés par l'Expéditeur, excluant seulement Freeman. La « Propriété » est tous les objets de tout type reçus de l'Expéditeur pour être transportés par Freeman tels que décrits dans ce document. Le « Destinataire » est la partie désignée par l'Expéditeur pour la livraison des biens.

**2. CONTRAT FINAL ENTRE LES PARTIES.** En échange des paiements de l'Expéditeur et des services de Freeman, que les parties ont spécifiés dans le présent contrat de deux pages, Freeman et l'Expéditeur acceptent tous deux que le présent Contrat régitse leurs droits et obligations respectifs au sujet du transport de la propriété de l'Expéditeur. Le présent Contrat entrera en vigueur lorsque la propriété entre d'abord dans la possession physique de Freeman et la responsabilité de Freeman en vertu du présent contrat se terminera lorsque la propriété aura été placée en la possession du Destinataire ou de l'agent désigné du Destinataire. Si une cour de la juridiction compétente trouve qu'une partie ou une provision du présent Contrat est nulle ou non exécutoire, le reste du Contrat restera en vigueur.**3. LES RESPONSABILITÉS DE FREEMAN EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT SONT LIMITÉES.** Freeman est responsable de la performance satisfaisante de ses services que la société fournit directement en vertu du présent Contrat uniquement. Freeman ne sera pas responsable de la performance des personnes ou entreprises qui ne sont pas sous la supervision ou le contrôle direct(e) de Freeman. Freeman ne sera pas responsable des événements ou causes de perte, retard ou dommages hors de son contrôle raisonnable, y compris (et ce, seulement) à des fins d'illustration et non pas comme limitation de la portée de cette clause) toute grève, lock-out, ralentissement ou arrêt de travail, panne de courant, panne d'usine ou machinerie, défaillance d'installation, vandalisme vol, catastrophe naturelle, effet d'éléments naturels, émeute, mouvement populaire ou trouble public, terrorisme, fait de guerre ou parties belligérantes, ou toute autre cause hors du contrôle raisonnable de Freeman. Freeman ne sera pas responsable de retard causé par des obstructions de routes ou des routes défectueuses ou impassables, ou un manque de capacité d'une route, d'un pont, ou d'un traversier, ou causé par une défaillance ou des défauts mécaniques des véhicules ou de l'équipement ou toute cause autre que la négligence de Freeman. Freeman ne sera pas tenu de transporter selon un horaire, moyen ou véhicule ou autre, ou autrement que selon une vitesse raisonnable.

**4. EMBALLAGE ET CAISSES.** La propriété de l'Expéditeur doit être bien emballée pour une manipulation, un entreposage et une expédition sans danger en prenant des précautions ordinaires. Freeman n'offre aucune déclaration ni garantie au sujet de l'acceptabilité ou de la pertinence d'un système d'emballage ou d'une procédure que l'Expéditeur pourrait utiliser pour sa propriété. Vous pouvez trouver les directives générales sur les systèmes et procédures d'emballage acceptables dans les publications comme la *National Motor Freight Classification*, publiée par la National Motor Freight Traffic Association.

**5. DENRÉES PÉRISSABLES.** Les denrées périssables sont transportées dans des remorques sèches sans contrôle environnemental ou atmosphérique ou autres services spéciaux, à moins que l'Expéditeur n'indique au recto de la « Demande de service et Instructions d'expédition » que les denrées doivent être transportées dans une remorque réfrigérée, chauffée, spécialement ventilée ou avec un autre équipement spécialisé. Ce transport est sujet à des prix et services spéciaux offerts dans les forfaits de Freeman. L'Expéditeur est responsable pour apporter les denrées à la température appropriée avant de les charger dans la remorque, pour l'arrimage approprié des denrées dans la remorque, et pour le réglage de la température (y compris la maintenance et la réparation), durant toutes les périodes après que Freeman ait contrôlé la remorque et avant que Freeman ne reçoive la remorque. Freeman n'est pas responsable de la détérioration du produit causée par un vice inhérent, des défauts de marchandise ou des délais de transit dépassant la durée de conservation du produit. Les remorques réfrigérées, chauffées, spécialement ventilées ou autrement équipées ne sont pas équipées pour changer la température des denrées (elles sont équipées seulement pour maintenir la température). L'Expéditeur donnera un avis écrit de la configuration de température requise pour les contrôles thermostatiques avant la réception des denrées par Freeman. À l'arrivée de la remorque chargée, Freeman vérifiera que les contrôles thermostatiques sont réglés pour maintenir la température de la remorque comme stipulé dans la demande. Freeman n'est pas en mesure de déterminer si les denrées étaient à la bonne température lors du chargement dans la remorque ou lorsque la remorque est livrée à Freeman. La température de l'air au capteur de l'unité sera maintenue dans une plage appropriée de plus ou moins 5 degrés Fahrenheit par rapport à la température demandée par l'Expéditeur au recto de la « Demande de service et Instructions d'expédition » si les biens étaient à ladite température lors du chargement dans le contenant et si les contrôles de température étaient réglés de manière appropriée lors du chargement du contenant.

**6. ENVOIS REFUSÉS.** Si le Destinataire refuse un envoi remis pour livraison ou si Freeman est incapable de livrer un envoi à cause d'un échec ou d'une erreur de la part de l'Envoyeur ou du Destinataire, la responsabilité de Freeman deviendra alors celle d'un manutentionnaire.

- Freeman essaiera rapidement d'envoyer un avis, par communication téléphonique, électronique ou écrite, selon les indications au recto des présentes instructions d'expédition, le cas échéant, à l'Expéditeur ou à la partie, s'il y a lieu, désignée pour recevoir l'avis dans ces instructions.
- Les frais d'entreposage, selon les forfaits de Freeman, ne commenceront pas avant le premier jour ouvrable suivant l'essai de notification. L'entreposage peut être, à la discrétion de Freeman, tout endroit qui fournisse une protection raisonnable contre la perte ou les dommages. Freeman peut placer l'envoi dans un entreposage public aux frais du propriétaire et sans responsabilité pour Freeman.
- Si Freeman ne reçoit pas d'instructions de disposition dans les 48 heures après son premier essai de notification, Freeman essaiera d'émettre une seconde notification confirmée qui sera également la dernière. Un avis de la sorte indiquera que si Freeman ne reçoit pas d'instructions de disposition dans les 10 jours suivant cette notification, Freeman peut mettre l'envoi en vente au cours d'une enchère publique et Freeman a le droit de mettre l'envoi en vente. Le montant de la vente s'appliquera à la facture de Freeman pour le transport, l'entreposage et autres frais légaux. L'Expéditeur sera responsable du solde des frais non couverts par la vente des biens. En cas de solde restant après que tous les frais et dépenses aient été payés, ce solde sera payé au propriétaire de la propriété vendue selon les termes des présentes, suite à une réclamation et la présentation d'une preuve de propriété.
- Lorsque Freeman a essayé de suivre la procédure présentée plus haut et que celle-ci n'est pas possible, rien ne sera entrepris pour abréger le droit de Freeman de, à sa discrétion, vendre la propriété dans des circonstances et d'une manière autorisées par la loi.
- Lorsque des denrées périssables ne peuvent pas être livrées et que les mesures relatives à leur disposition ne sont pas fournies dans une période de temps raisonnable, Freeman peut éliminer la propriété de la façon la plus appropriée. Lorsque l'Envoyeur ou le Destinataire indique à Freeman de décharger ou de livrer la propriété à un endroit particulier ou l'Envoyeur, le Destinataire, ou l'Agent de l'un ou l'autre, ne se trouve pas habituellement, la responsabilité de Freeman quant à l'expédition se terminera après le déchargement ou la livraison.

**7. ASSURANCE. FREEMAN N'EST PAS UN ASSUREUR.** L'Expéditeur est responsable de se procurer une assurance pour sa propriété. Freeman ne fournit aucune assurance pour l'Expéditeur ou sa propriété.

**8. LIMITATION DE DOMMAGES RÉCUPÉRABLES DE L'EXPÉDITEUR.** L'Expéditeur comprend que même si la propriété de l'Expéditeur est perdue, volée ou endommagée, Freeman ne paie pas de frais de remplacement ou de restauration d'aucune propriété. LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DE FREEMAN SERA LE MONTANT DE LA VALEUR ACTUELLE PROUVÉE NE DÉPASSANT PAS LA VALEUR MARCHANDE ÉQUITABLE LA PLUS BASSE (LA « VALEUR MARCHANDE ÉQUITABLE » EST ÉGALE AU PRIX DE LA PROPRIÉTÉ TELLE QUELLE À L'ENDROIT DE L'EXPOSITION ET AU PRIX QU'UN ACHETEUR CONSENTANT ET UN VENDEUR CONSENTANT ACCEPTERAIENT DANS UNE TRANSACTION COMMERCIALE ORDINAIRE POUR UNE VENTE SANS LIEN DE DÉPENDANCE.) OU 2 \$ (CAD) PAR LIVRE DE PROPRIÉTÉ PERDUE OU ENDOMMAGÉE, À MOINS QU'AU MOMENT DE L'EXPÉDITION, L'EXPÉDITEUR NE FASSE UNE DÉCLARATION DE VALEUR POUR LE TRANSPORT DANS L'ESPACE DÉSIGNÉ À CET EFFET DANS LES INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION ET NE PAIE LES FRAIS D'ÉVALUATION APPROPRIÉS. Même si l'Expéditeur a fait une déclaration de valeur, la responsabilité ne dépassera jamais la valeur de la facture originale dépréciée ou la valeur marchande équitable de la propriété, la valeur moindre étant prise en compte. La valeur par livre relative aux frais d'évaluation déclarés sera déterminée en divisant la valeur déclarée de

l'Expéditeur pour le transport par le poids actuel de l'envoi. Dans tous les cas non interdits par la loi et dans lesquels une valeur moins élevée que la valeur réelle de ladite propriété a été indiquée par écrit par l'Expéditeur ou a été acceptée par écrit comme valeur divulguée de la propriété sur laquelle le taux est établi, la valeur inférieure en question plus les frais de fret, si payés, sera le montant maximum récupérable pour toute perte ou dommages.

**Nonobstant les limitations précédentes, toutes les expéditions contenant les articles suivants de valeur extraordinaire sont limitées à une valeur maximale déclarée de 500 \$ (CAD) :**

- œuvres et objets d'art, notamment les peintures, dessins, gravures, aquarelles, tapisseries et sculptures originales;
- Les horloges, bijoux, y compris la bijouterie de fantaisie, fourrures et vêtements garnis de fourrure;
- Les effets personnels, y compris, mais sans s'y limiter, papiers et documents;
- Les monnaies, devises, certificats-cadeaux, cartes de débit, cartes de crédit et tout autre article de valeur extraordinaire.

Toute valeur déclarée dépassant les maximums permis selon le présent document est nulle et non avenue, et l'acceptation par Freeman du transport de tout envoi avec une valeur déclarée dépassant les maximums permis ne constitue pas une renonciation à ces maximums. Dans tous les cas, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMUM DE Freeman NE DÉPASSERA JAMAIS 20 000 \$ PAR EXPÉDITION.** L'Expéditeur comprend que même si l'Expéditeur ne peut pas participer ou participer pleinement à une exposition à cause d'une perte, d'un vol ou de dommages à sa propriété, Freeman ne sera jamais responsable des dommages identifiés par les modalités (ceux-ci sont seulement des exemples et ne limitent pas la portée de cette clause) tels que : dommages consécutifs, dommages de perte d'usage, dommages de pertes de profits, dommages d'interruption des affaires, dommages de retard, dommages spéciaux, dommages collatéraux, dommages exemplaires, dommages octroyés pour une négligence grossière, dommages directs, dommages indirects, dommages pour manque d'exécution, dommages pour rupture de contrat, dommages de fraude, ou tout autre type de dommages pour tort ou rupture de contrat. La présente limitation engagera les parties

- quand et où la perte ou dommage réclamé(e) peut se produire;
- même si l'on allègue que la soi-disant perte ou le soi-disant dommage découle de négligence, responsabilité stricte, responsabilité des produits, rupture de contrat, rupture d'ordonnance ou de réglementation, ou de toute autre théorie ou cause légale, et;
- même si Freeman pourrait avoir été avisé ou être au courant de la possibilité ou même de la probabilité

### 9. RESPONSABILITÉS ET INDEMNISATION DE L'EXPÉDITEUR :

- L'Expéditeur doit payer entièrement pour les services fournis sous cette Entente au moment de la demande des services. L'existence d'un différend entre l'Expéditeur et Freeman par rapport à toute réclamation ou autre question n'aura aucun rapport sur ce devoir de paiement. Aucune réclamation ne peut être soumise par ou au nom de l'Expéditeur à Freeman tant que le compte de l'Expéditeur ne sera pas courant.
- L'Expéditeur comprend et reconnaît que Freeman n'accepte ni ne transporte de matériaux illégaux ou dangereux de quelque sorte que ce soit. L'Expéditeur garantit et s'assurera que sa propriété est inerte et ne contient aucune substance dangereuse, matériau dangereux, produit chimique, gaz, explosif, matériau radioactif, agent biologiquement dangereux, ou toute autre substance, matière ou objet de quelque forme que ce soit qui pourrait présenter un danger pour la santé ou la sécurité des personnes, de la propriété ou du bien-être public en général. Des biens de la sorte peuvent être entreposés aux risques et aux frais du propriétaire ou détruits sans compensation.
- L'Expéditeur défendra et indemnisera Freeman, ses employés, directeurs, responsables et agents contre et pour toute demande, réclamation, cause d'action, amende, pénalité, dommage (y compris les dommages consécutifs), responsabilité, jugement et dépense (notamment les honoraires raisonnables d'avocat et les frais d'enquête) pour des blessures personnelles, la mort, ou des dommages à ou la perte de la propriété ou de profits découlant ou ayant été partiellement causés par : toute négligence, mauvaise conduite volontaire ou faute intentionnelle de l'Expéditeur, violation de la part de l'Expéditeur d'ordonnances fédérales, d'État, provinciales, de comté ou locales, violation de la part de l'Expéditeur des règlements de l'exposition et/ou des règles telles que publiées et présentées par la direction de l'installation et/ou de l'exposition, et/ou le manquement de la part de l'Expéditeur à observer la sous-section (b) de cette section au sujet de l'inclusion de toute substance dangereuse dans la propriété placée auprès de Freeman.

**10. RÉCLAMATIONS.** Les réclamations doivent être présentées par écrit dans les neuf (9) mois après la date de livraison de la propriété (ou, dans le cas de trafic d'exportation, dans les neuf (9) mois après la livraison au port d'exportation), sauf que les réclamations pour non-livraison doivent être déposées dans les neuf (9) mois après qu'un délai raisonnable pour la livraison se soit écoulé. Les poursuites pour toute perte, dommage ou retard doivent être entamées contre Freeman au plus tard deux (2) ans et un (1) jour à partir de la journée où l'avis par écrit est présenté par Freeman au demandeur déclarant que Freeman a rejeté la réclamation, ou toute portion de la réclamation, spécifiée dans l'avis. L'Expéditeur présentera l'avis de réclamation pour perte ou dommage en main propre, par courrier postal, messenger, télécopie ou moyen électronique à Sedgwick, PO Box 14151, Lexington, KY 40512-4151. L'avis de réclamation entraînera une expertise contradictoire rapide des dommages, à un moment et à un endroit acceptés par les parties, et ladite expertise procédera rapidement. Cependant, dans tout cas où la propriété est reçue par le Destinataire ou l'agent du Destinataire sans qu'un avis de perte ou de dommage à la propriété ne soit présenté à Freeman dans les 15 jours civils suivant la réception de la propriété, il est entendu entre Freeman et l'Expéditeur que, dans ce cas, la présomption apparaîtra comme indiquant que la propriété a été livrée en bon état et avec la bonne quantité. Il est entendu que les réclamations présentées plus de neuf (9) mois après la date de livraison de la propriété ou la date où la propriété aurait dû être livrée sont forclores à jamais.

**11. CHOIX DE FORUM / ARBITRAGE.** LE PRÉSENT CONTRAT SERA INTERPRÉTÉ SUIVANT LES LOIS DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO ET À DONNER EFFET À SES RÈGLES SUR LE CONFLIT DES LOIS. LE LIEU EXCLUSIF POUR TOUS LES DIFFÉRENDS DÉCOULANT OU SE RAPPORTANT AU PRÉSENT CONTRAT SERA UNE COUR AYANT UNE JURIDICTION COMPÉTENTE DANS LA PROVINCE DE L'ONTARIO Nonobstant ce qui est présenté dans le présent document à l'effet contraire, toute controverse ou réclamation découlant ou portant sur la présente Entente, ou toute violation de la présente Entente, sera réglée par arbitrage administré par l'Association canadienne de l'arbitrage conformément à ses règles d'arbitrage commercial (Commercial Arbitration Rules) et le jugement de la décision du ou des arbitres sera inscrit auprès de toute cour ayant juridiction dans le cas en question.

**12. DIVERS.** (a) L'Expéditeur garantit l'exactitude des données de poids et de dimension figurant dans le présent Contrat; (b) l'Expéditeur comprend qu'après l'envoi de sa propriété par Freeman conformément aux instructions contenues dans le présent Contrat, l'Expéditeur n'a pas droit de contrôle de l'expédition, d'arrêt de l'expédition en transit, ni de détournement ou reprogrammation de ladite expédition. (c) L'Expéditeur accepte que le présent Contrat peut être fourni à tout tiers, y compris les transporteurs de cargo courants et à contrat par air, eau, rail, ou route, aux fins de confirmer le droit de Freeman de contrôler la manipulation de la propriété et toutes les questions portant sur le paiement de l'expédition.

**13. PROGRAMME POUR PETITS PAQUETS.** Si les articles expédiés par le programme Petits paquets de Freeman sont perdus, endommagés ou détruits pendant qu'ils sont en possession de Freeman, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMUM DE FREEMAN SERA DE 100 \$ PAR PAQUET, À MOINS QU'AU MOMENT DE L'EXPÉDITION, L'EXPÉDITEUR NE FASSE UNE DÉCLARATION DE VALEUR DANS L'ESPACE RÉSERVÉ À CETTE FIN DANS LES INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION ET NE PAIE LES FRAIS D'ÉVALUATION APPROPRIÉS.** Si des petits paquets sont reçus par l'Expéditeur et si un avis de perte ou de dommages n'est pas reçu par Freeman dans les 15 jours après la livraison de la propriété, les parties acceptent que la présomption sera alors que la propriété a été livrée en bon état et avec la bonne quantité.

**F R E E M A N**

# MODALITÉS ET CONDITIONS

## CONTRAT DE DEMANDE DE SERVICE ET D'INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION POUR TRANSPORT PAR FRET AÉRIEN

En présentant une offre pour cette expédition, l'Expéditeur et le Destinataire acceptent ces MODALITÉS qu'aucun agent ou employé des parties ne peut modifier. Le présent Contrat de demande de service et d'instructions d'expédition N'est PAS NÉGOCIABLE et a été préparé par l'Expéditeur ou, si par Freeman ou une autre partie au nom de l'Expéditeur, il sera considéré conclusivement avoir été préparé par l'Expéditeur. L'Expéditeur accepte que cette expédition soit sujette aux MODALITÉS indiquées dans ce document. Toutes les MODALITÉS, notamment toutes les limitations de responsabilité, s'appliqueront à nos agents et à tous leurs transporteurs contractuels.

**1. DÉFINITIONS :** Dans le présent Contrat, « Freeman » signifie Freeman Expositions, Ltd., et ses employés, responsables, directeurs, agents, ayant droit, sociétés affiliées, et entités apparentées respectifs, y compris tous les entrepreneurs nommés par Freeman. Le terme « Expéditeur » signifie la personne ou l'entreprise pour laquelle la propriété est transportée et inclut leurs employés, responsables, directeurs, agents, ayant droit, sociétés affiliées et entrepreneurs respectifs nommés par l'Expéditeur excluant seulement Freeman. La « Propriété » est tous les objets de tout type reçus de l'Expéditeur pour être transportés par Freeman tels que décrits dans ce document. Le « Destinataire » est la partie désignée par l'Expéditeur pour la livraison des biens.

**2. CONTRAT FINAL ENTRE LES PARTIES :** En échange des paiements de l'Expéditeur et des services de Freeman, que les parties ont spécifiés dans le présent contrat de deux pages (y compris la Demande de service et Instructions d'expédition), Freeman et l'Expéditeur acceptent tous deux que ce Contact régisse leurs droits et obligations respectifs au sujet du transport de la propriété de l'Expéditeur. Le présent Contrat entrera en vigueur lorsque la propriété entre en la possession physique de Freeman, et la responsabilité de Freeman en vertu de ce présent contrat se terminera lorsque la propriété aura été placée en la possession du Destinataire ou de l'agent désigné du Destinataire. Si une cour de la juridiction compétente trouve qu'une partie ou une provision du présent Contrat est nulle ou non exécutoire, le reste du Contrat restera en vigueur.

**3. LES RESPONSABILITÉS DE FREEMAN EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT SONT LIMITÉES :** Freeman est responsable de la performance satisfaisante des services que la société fournit directement en vertu du présent Contrat uniquement. Freeman ne sera pas responsable de la performance des personnes ou entreprises qui ne sont pas sous la supervision ou le contrôle direct(e) de Freeman. Freeman ne sera pas responsable des événements ou causes de perte, retard ou dommages hors de son contrôle raisonnable, y compris (et ce, seulement) à des fins d'illustration et non pas comme limitation de la portée de cette clause), toute grève, lock-out, ralentissement ou arrêt de travail, panne de courant, panne d'usine ou machinerie, défaillance d'installation, vandalisme vol, catastrophe naturelle, effet d'éléments naturels, émeute, mouvement populaire ou trouble public, terrorisme, fait de guerre ou parties belligérantes, ou toute autre cause hors du contrôle raisonnable de Freeman. À PART LES EXPÉDITIONS DE SERVICE GARANTI ADMISSIBLES, Freeman NE GARANTIT PAS DE LIVRAISON À UN MOMENT OU À UNE DATE PRÉCIS(É).

**4. EMBALLAGE ET CAISSES :** La propriété de l'Expéditeur doit être bien emballée pour une manipulation, un entreposage et une expédition sans danger en prenant des précautions ordinaires. Chaque article doit être marqué de manière lisible et durable avec le nom et l'adresse, incluant le bon code postal de l'Expéditeur et du Destinataire. Lorsqu'un contenant est utilisé de nombreuses fois par l'Expéditeur, l'Expéditeur doit retirer toutes les vieilles étiquettes, marques, autocollants, etc. et l'Expéditeur doit s'assurer que le contenant conserve une résistance adéquate pour le transport. Freeman n'offre aucune déclaration ni garantie au sujet de l'acceptabilité ou de la pertinence d'un système d'emballage ou d'une procédure que l'Expéditeur pourrait utiliser pour sa propriété. Vous pouvez trouver les directives générales sur les systèmes et procédures d'emballage acceptables dans les publications comme la *National Motor Freight Classification*, publiée par la National Motor Freight Traffic Association. Pour les expéditions de denrées périssables, les envois canadiens et américains doivent être emballés pour un déplacement sans détérioration pendant 72 heures à partir du moment du ramassage; tous les envois internationaux doivent être emballés pour un déplacement sans détérioration pendant 24 heures au-delà de la date butoir acceptée. Freeman se réserve le droit d'appliquer des embargos périodiques envers des régions dans le monde en raison de conditions qui pourraient causer des dommages aux denrées périssables.

**5. ENVOIS REFUSÉS :** Si le Destinataire refuse un envoi remis pour livraison ou si Freeman est incapable de livrer un envoi à cause d'un échec ou d'une erreur de la part de l'Envoyeur ou du Destinataire, la responsabilité de Freeman deviendra alors celle d'un manutentionnaire.

(a) Freeman essaiera rapidement d'envoyer un avis, par communication téléphonique, électronique ou écrite, selon les indications au recto des présentes instructions d'expédition, le cas échéant, à l'Expéditeur ou à la partie, s'il y a lieu, désignée pour recevoir l'avis dans ces instructions.

(b) Les frais d'entreposage, selon les forfaits de Freeman, ne commenceront pas avant le premier jour ouvrable suivant l'essai de notification. L'entreposage peut être, à la discrétion de Freeman, tout endroit qui fournisse une protection raisonnable contre la perte ou les dommages. Freeman peut placer l'envoi dans un entreposage public aux frais du propriétaire et sans responsabilité pour Freeman.

(c) Si Freeman ne reçoit pas d'instructions de disposition dans les 48 heures après son premier essai de notification, Freeman essaiera d'émettre une seconde notification confirmée qui sera également la dernière. Un avis de la sorte indiquera que, si Freeman ne reçoit pas d'instructions de disposition dans les 10 jours suivant cette notification, Freeman peut mettre l'envoi en vente au cours d'une enchère publique et Freeman a le droit de mettre l'envoi en vente. Le montant de la vente s'appliquera à la facture de Freeman pour le transport, l'entreposage et autres frais légaux. L'Expéditeur sera responsable du solde des frais non couverts par la vente des biens. En cas de solde restant après que tous les frais et dépenses aient été payés, ce solde sera payé au propriétaire de la propriété vendue selon les termes des présentes, suite à une réclamation et la présentation d'une preuve de propriété.

(d) Lorsque Freeman a essayé de suivre la procédure présentée plus haut et que celle-ci n'est pas possible, rien ne sera entrepris pour abréger le droit de Freeman de, à sa discrétion, vendre la propriété dans des circonstances et d'une manière autorisées par la loi.

(e) Lorsque des denrées périssables ne peuvent pas être livrées et que les mesures relatives à leur disposition ne sont pas fournies dans une période de temps raisonnable, Freeman peut éliminer la propriété de la façon la plus appropriée. Lorsque l'Envoyeur ou le Destinataire indique à Freeman de décharger ou de livrer la propriété à un endroit particulier où l'Envoyeur, le Destinataire, ou l'Agent de l'un ou l'autre, ne se trouve pas habituellement, la responsabilité de Freeman quant à l'expédition se terminera après le déchargement ou la livraison.

**6. LIMITATION DE DOMMAGES RÉCUPÉRABLES PAR L'EXPÉDITEUR :** LA RESPONSABILITÉ DE FREEMAN POUR LES DOMMAGES AUX EXPÉDITIONS INTÉRIEURES, NOTAMMENT LES DOMMAGES DÉCOULANT OU PORTANT SUR LES ERREURS DE LIVRAISON, LIVRAISONS INCOMPLÈTES OU AUTREMENT INADÉQUATES (NOTAMMENT LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS DE L'EXPÉDITEUR OU DU DESTINATAIRE, OU DE LA PERCEPTION OU FOURNITURE CORRECTE D'UN INSTRUMENT DE PAIEMENT), LES NON-LIVRAISONS, RAMASSAGES MANQUÉS, ET LES PERTES OU DOMMAGES AU CARGO, SE LIMITERA À LA VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE DE 50 \$ (CAD) PAR EXPÉDITION OU DE 0,50 \$ (CAD) PAR LIVRE (1,10 \$ (CAD) PAR KILOGRAMME) DU CARGO NÉGATIVEMENT AFFECTÉ, PLUS LES FRAIS DE TRANSPORT APPLICABLES À LA PARTIE DE L'EXPÉDITION NÉGATIVEMENT AFFECTÉE, À MOINS QU'AU MOMENT DE L'EXPÉDITION, L'EXPÉDITEUR NE FASSE UNE DÉCLARATION DE VALEUR POUR LE TRANSPORT DANS L'ESPACE DÉSIGNÉ À CET EFFET DANS LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE SERVICE ET D'INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION, ET PAIE LES FRAIS D'ÉVALUATION APPROPRIÉS. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE FREEMAN NE DÉPASSERA LA VALEUR DÉCLARÉE DE L'ENVOI OU LE MONTANT DE LA PERTE OU DES DOMMAGES VÉRITABLEMENT ENCOURUS, LA VALEUR MOINDRE ÉTANT PRISE EN COMPTE. SI LE TRANSPORT DE L'ENVOI S'EFFECTUE SEULEMENT OU EN PARTIE PAR VOIE AÉRIENNE ET IMPLIQUE UNE DESTINATION FINALE OU UN ARRÊT DANS UN PAYS AUTRE QUE LE PAYS DE DÉPART, LA RESPONSABILITÉ DE FREEMAN POUR LE CARGO PERDU, ENDOMMAGE OU RETARDÉ SE LIMITERA À 9,07 \$ (CAD) LA LIVRE (20 \$ PAR KILOGRAMME) POUR LE TRANSPORT, SOUS RÉSERVE DE LA CONVENTION DE VARSOVIE NON MODIFIÉE OU DE LA CONVENTION DE VARSOVIE MODIFIÉE PAR LE PROTOCOLE DE LA HAYE DE 1955, 17 DROITS DE TIRAGE SPÉCIAUX PAR KILOGRAMME POUR LE TRANSPORT, SOUS RÉSERVE DE LA CONVENTION DE VARSOVIE MODIFIÉE PAR LE PROTOCOLE DE MONTREAL NUMÉRO 4 DE 1975, OU 9,07 \$ (CAD) PAR LIVRE (20 \$ PAR KILOGRAMME) POUR LE TRANSPORT, ALORS QUE LA CONVENTION DE VARSOVIE, Y COMPRIS SES MODIFICATIONS, NE S'APPLIQUE PAS POUR AUCUNE RAISON, À MOINS QU'UNE VALEUR DÉCLARÉE PLUS ÉLEVÉE NE SOIT EXIGÉE ET QUE LES FRAIS PRÉSENTÉS DANS LE GUIDE DE SERVICE POUR CETTE VALEUR DÉCLARÉE PLUS ÉLEVÉE NE SOIENT PAYÉS. POUR LES EXPÉDITIONS INTERNATIONALES, LE PRÉSENT CONTRAT DE DEMANDE DE SERVICE ET D'INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION SERA CONSIDÉRÉ COMME UNE LETTRE DE TRANSPORT AÉRIEN SELON LE SENS FIGURANT DANS LA CONVENTION DE VARSOVIE.

Nonobstant les limitations précédentes, les expéditions intérieures contenant les articles suivants de valeur extraordinaire sont limitées à une valeur déclarée maximum de 500 \$ (CAD) :

- (a) œuvres et objets d'art, notamment les peintures, dessins, gravures, aquarelles, tapisseries et sculptures originales;
- (b) les horloges, montres, bijoux (y compris la bijouterie de fantaisie), fourrures et vêtements garnis de fourrure;

(c) les effets personnels;

(d) et tout autre article unique et fragile, y compris les prototypes, etc..

Toute valeur déclarée dépassant les maximums permis selon ce document est nulle et non avenue, et l'acceptation par Freeman du transport de tout envoi avec une valeur déclarée dépassant les maximums permis ne constitue pas une renonciation à ces maximums. L'Expéditeur comprend que même si l'Expéditeur ne peut pas participer ou participer pleinement à une exposition à cause d'une perte, d'un vol ou de dommages à sa propriété, Freeman ne sera jamais responsable des dommages identifiés par les modalités (ceux-ci sont seulement des exemples et ne limitent pas la portée de cette clause) tels que : dommages consécutifs, dommages de perte d'usage, dommages de pertes de profits, dommages d'interruption des affaires, dommages de retard, dommages spéciaux, dommages collatéraux, dommages exemplaires, dommages octroyés pour une négligence grossière, dommages directs, dommages indirects, dommages pour manque d'exécution, dommages pour rupture de contrat, dommages de fraude, ou tout autre type de dommages pour tort ou rupture de contrat. La présente limitation engagera les parties

(a) quand et où la perte ou dommage réclamé(e) peut se produire;

(b) même si l'on allègue que la soi-disant perte ou le soi-disant dommage découle de négligence, responsabilité stricte, responsabilité des produits, rupture de contrat, rupture d'ordonnance ou de réglementation, ou de toute autre théorie ou cause légale, et;

(c) même si Freeman pourrait avoir été avisé ou être au courant de la possibilité, ou même de la probabilité de dommages de la sorte

**Freeman n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, et réfute explicitement toutes garanties.** Sauf en cas de non-livraison de la part de Freeman conformément à la section de Service garantie du Guide des services, Freeman ne sera pas responsable pour les erreurs de livraison, livraisons incomplètes ou autrement inadéquates (notamment le non-respect des instructions de l'Expéditeur ou du Destinataire, ou le non-respect de la perception ou de la fourniture correcte d'un instrument de paiement), les non-livraisons, ramassages manqués, retards dans les expéditions internationales, les pertes ou dommages, à moins qu'ils ne soient causés que par la seule négligence de Freeman.

### 7. RESPONSABILITÉS ET INDEMNISATION DE L'EXPÉDITEUR :

(a) L'Expéditeur doit payer entièrement pour les services fournis en vertu du présent Contrat au moment de la demande des services. L'existence d'un différend entre l'Expéditeur et Freeman par rapport à toute réclamation ou autre question n'aura aucun rapport sur ce devoir de paiement. Aucune réclamation soumise par ou au nom de l'Expéditeur ne sera traitée tant que le compte de l'Expéditeur ne sera pas courant.

(b) L'Expéditeur comprend et reconnaît que Freeman n'accepte ni ne transporte de matériaux illégaux ou dangereux de quelque sorte que ce soit. L'Expéditeur garantit et s'assurera que sa propriété est inerte et ne contient aucune substance dangereuse, matériau dangereux, produit chimique, gaz, explosif, matériau radioactif, agent biologiquement dangereux, ou toute autre substance, matière ou objet de quelque forme que ce soit qui pourrait présenter un danger pour la santé ou la sécurité des personnes, de la propriété ou du bien-être public en général. Des biens de la sorte peuvent être entreposés aux risques et aux frais du propriétaire ou détruits sans compensation.

(c) L'Expéditeur défendra et indemnisera Freeman, ses employés, directeurs, responsables et agents contre et pour toute demande, réclamation, cause d'action, amende, pénalité, dommage (y compris les dommages consécutifs), responsabilité, jugement et dépense (notamment les honoraires raisonnables d'avocat et les frais d'enquête) pour des blessures personnelles, la mort, ou des dommages à ou la perte de la propriété ou de profits découlant ou ayant été partiellement causés par : toute négligence, mauvaise conduite volontaire ou faute intentionnelle de l'Expéditeur, violation de la part de l'Expéditeur d'ordonnances fédérales, d'état, provinciales, de comté ou locales, violation de la part de l'Expéditeur des règlements de l'exposition et/ou des règles telles que publiées et présentées par la direction de l'installation et/ou de l'exposition et/ou le manquement de la part de l'Expéditeur à observer la sous-section (b) de cette Entente au sujet de l'inclusion de toute substance dangereuse dans la propriété placée auprès de Freeman.

**8. RÉCLAMATIONS :** L'Expéditeur, le Destinataire ou toute autre partie prétendant à un intérêt dans l'expédition doit aviser Freeman immédiatement après la livraison ou, dans le cas d'une perte ou d'un dommage qui pourrait ne pas avoir été remarqué au moment de la livraison, dans les quatorze (14) jours à partir de la date de livraison, de toute perte ou dommage relatifs à l'expédition. La réception de l'envoi par le Destinataire ou l'agent du Destinataire sans avis écrit de réception de livraison et/ou de manifeste de livraison sera la preuve prima facie que l'envoi a été livré en bon état. Le montant de la réclamation ne sera pas déduit des frais de transport. L'avis de perte ou de dommage DOIT être rapporté à Freeman au 800-995-3579. L'envoi, son(s) contenant(s) et le matériel d'emballage doivent être disponibles pour l'inspection de Freeman au site de livraison. Tous les envois sont sujets à une ouverture pour inspection par Freeman, mais Freeman n'est pas obligé d'exécuter une inspection de la sorte. Toutes les réclamations de perte ou de dommage DOIVENT se faire par écrit à Freeman au cours des cent vingt (120) jours civils après la date d'acceptation d'expédition par Freeman. Veuillez vous reporter au Guide des services pour les procédures de réclamation. Toutes les réclamations relatives à une défaillance au niveau du service doivent se faire dans les trente (30) jours civils à partir de la date d'expédition, et la seule responsabilité de Freeman par rapport à des réclamations de la sorte découlant des expéditions à Service garanti se limitent aux frais de transport tels que figurant dans la section de Service garanti du Guide des services. Toutes les réclamations de facturation excessive doivent se faire par écrit à Freeman dans les soixante (60) jours civils après la date de facturation. Aucune action pour perte ou dommage ne peut être effectuée contre Freeman à moins que (a) le réclamant ne se conforme à toutes les exigences de la présente section et (b) pour les expéditions intérieures, le réclamant enlève les poursuites au cours de l'année (1) de l'expédition par Freeman, à moins d'indication contraire en vertu d'une loi internationale, fédérale ou provinciale. Si la réclamation est pour perte ou dommage impliquant des expéditions internationales, le réclamant doit entamer les poursuites dans les deux (2) ans à partir de la date d'acceptation de l'expédition par Freeman, à moins d'indication contraire en vertu d'une loi internationale, fédérale ou provinciale. Aux fins de la présente section, aucune poursuite ne sera considérée entamée avant la réception par Freeman de la signification d'un acte de procédure envers Freeman. Les réclamations pour perte ou dommage doivent être envoyées à l'adresse suivante: Sedgwick, PO Box 14151, Lexington, KY 40512-4151

**9. CHOIX DE FORUM :** LE PRÉSENT CONTRAT SERA INTERPRÉTÉ EN VERTU DES LOIS CANADIENNES (Y COMPRIS LES CONVENTIONS INTERNATIONALES ADOPTÉES) ET DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO SANS DONNER EFFET À SES RÈGLES SUR LE CONFLIT DES LOIS. FREEMAN ET L'EXPÉDITEUR ACCEPTENT QUE TOUTE RÉCLAMATION OU DIFFÉREND DÉCOULANT OU SE RAPPORTANT D'UNE FAÇON QUELCONQUE AU PRÉSENT CONTRAT, SON EXÉCUTION OU SA NON-EXÉCUTION, OU AUX DOMMAGES SOI-DISANT DÉCOULANT DUDIT CONTRAT, SERA ARBITRÉ DANS LA PROVINCE DE L'ONTARIO ET QUE LES RÈGLES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ARBITRAGE SERONT APPLIQUÉES. SI AUCUN ARBITRAGE EXÉCUTOIRE N'EST DISPONIBLE POUR RÉSOLURE LA CONTROVERSE ET QUE LE DIFFÉREND DOIT ÊTRE ENTENDU, IL SERA ENTENDU AUPRÈS D'UN TRIBUNAL AYANT JURIDICTION COMPÉTENTE DANS LA PROVINCE DE L'ONTARIO

**10. DIVERS.** L'Expéditeur garantit l'exactitude des données de poids et de dimension figurant dans le présent Contrat. L'Expéditeur comprend qu'après l'envoi de sa propriété par Freeman conformément aux instructions contenues dans le présent Contrat, l'Expéditeur n'a pas droit de contrôle de l'expédition, d'arrêt de l'expédition en transit, ni de détournement ou reprogrammation de ladite expédition, et que l'Expéditeur n'aura aucun contrôle sur la propriété avant qu'elle ne soit livrée conformément aux instructions contenues dans le présent Contrat. L'Expéditeur accepte que le présent Contrat peut être fourni à tout tiers, y compris les transporteurs de cargo courants ou à contrat par air, eau, rail, ou route, aux fins de confirmer le droit de Freeman de contrôler la manipulation de la propriété et toutes les questions portant sur le paiement de l'expédition.

**F R E E M A N**

# MANIPULATION DES MATÉRIAUX

VOUS CONCLUEZ PAR LES PRÉSENTES UN CONTRAT QUI LIMITE VOTRE INDEMNISATION POSSIBLE SI VOTRE PROPRIÉTÉ EST PERDUE OU ENDOMMAGÉE. Lesdites modalités et conditions seront considérées comme acceptées quand les conditions suivantes seront remplies : Cette Entente sur la Manipulation des matériaux (EMM) est signée; les matériaux de l'Exposant sont livrés à l'entrepôt de Freeman ou au site d'un événement pour lequel Freeman est Entrepreneur officiel de l'exposition; ou une commande de main-d'œuvre et/ou d'équipement de location a été passée par l'Exposant auprès de Freeman.

**1. DÉFINITIONS.** Dans le présent Contrat, « Freeman » signifie Freeman Expositions Ltd., exerçant ses activités sous la dénomination de Freeman, et ses employés, directeurs, responsables, agents, ayant droit, sociétés affiliées, et entités apparentées respectifs, notamment tous les sous-traitants nommés par Freeman. Le terme « Exposant » signifie l'Exposant, ses employés, agents, représentants et tout Entrepreneur nommé par l'Exposant (« ENE »).

**2. EMBALLAGE ET CAISSES.** Freeman n'est pas responsable de dommage quel qu'il soit causé à des matériaux en vrac ou non emballés, emballés avec des plaques de séparation ou dans du film rétractable, bris de verre, dommages dissimulés, tapis dans des sacs ou du polystyrène, ou matériaux mal emballés. De plus, Freeman n'est pas responsable des caisses et emballages non adéquats à la manipulation, en mauvais état ou qui ont été précédemment endommagés. Les caisses et emballages doivent être d'une conception adéquate pour protéger les contenus en vue de leur manipulation par chariot à fourche et autres moyens similaires. Freeman n'accepte pas de caisses ou d'emballages contenant des matériaux dangereux. Les denrées nécessitant un entreposage au froid et celles en libre accès sont entreposées au propre risque de l'Exposant. FREEMAN N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE OU TOUT DOMMAGE DE DENRÉES ENTREPOSÉES AU FROID OU EN LIBRE ACCÈS.

**3. CONTENANTS VIDES.** Des étiquettes pour contenants vides seront disponibles au bureau de service sur le site de l'exposition. Coller les étiquettes sur les contenants est l'entière responsabilité de l'Exposant ou de ses représentants. Toutes les étiquettes précédentes doivent être décollées ou effacées. Freeman n'assume aucune responsabilité pour :

- Toute erreur dans les procédures ci-dessus;
  - Tout retrait des contenants possédant d'anciennes étiquettes vierges et sans étiquettes de Freeman; ou
  - Toutes informations incorrectes sur des étiquettes vides.
- FREEMAN N'EST PAS RESPONSABLE DES PERTES OU DOMMAGES DE CAISSES OU CONTENANTS, OU DE LEURS CONTENUS, QUAND ILS SONT PLACÉS DANS UN ENTREPÔT DE CONTENANTS VIDES.

**4. ENVOIS ENTRANTS/SORTANTS.** Conformément aux pratiques du secteur des expositions professionnelles, il se peut qu'un certain délai s'écoule entre la livraison d'un ou plusieurs envois au kiosque et l'arrivée de l'Exposant ou de son représentant, ou entre l'achèvement de l'emballage et le ramassage réel des matériaux aux kiosques pour leur chargement à bord du transporteur ; pendant les temps en question, vos matériaux seront laissés sans surveillance. FREEMAN N'EST PAS RESPONSABLE DES PERTES, DOMMAGES, VOLS OU DISPARITIONS DES MATÉRIAUX DE L'EXPOSANT APRÈS LEUR LIVRAISON AU KIOSQUE DE L'EXPOSANT SUR LE SITE DE L'EXPOSITION OU AVANT LEUR RAMASSAGE EN VUE DE LEUR RECHARGEMENT À LA FERMETURE DE L'ÉVÈNEMENT. Freeman recommande vivement d'employer les services de sécurité de la direction de l'installation ou de l'exposition. Toutes les Ententes sur la Manipulation des Matériaux envoyées à Freeman par l'Exposant seront vérifiées au moment du ramassage au kiosque, et des corrections seront effectuées en cas d'écart entre les quantités d'articles figurant sur le formulaire envoyé à Freeman et le nombre réel compté des articles présents au kiosque au moment du ramassage. Freeman n'est pas responsable en cas d'attente ou d'autres frais, y compris de frais du centre des affaires découlant de la livraison ou du ramassage des matériaux de l'Exposant.

**5. LIVRAISON AU TRANSPORTEUR EN VUE DU RECHARGEMENT.** Freeman n'assume aucune responsabilité pour les pertes, dommages, vols ou disparitions des matériaux de l'Exposant après que lesdits matériaux aient été livrés au transporteur, à l'expéditeur ou à l'agent nommé par l'Exposant pour le transport après la fermeture de l'évènement. Freeman charge les matériaux à bord du transporteur selon les instructions du transporteur ou du chauffeur dudit transporteur. Tout chargement à bord du transporteur sera compris comme s'effectuant sous la supervision et le contrôle exclusifs du transporteur ou du chauffeur dudit transporteur. Freeman n'assume aucune responsabilité pour les pertes, dommages, vols et disparitions des matériaux de l'Exposant qui découleraient d'un chargement non adéquat des matériaux.

**6. TRANSPORTEURS DÉSIGNÉS.** Afin d'accélérer le retrait des matériaux du site de l'exposition selon les exigences de la direction de l'exposition et/ou l'installation, Freeman est autorisé à changer le transporteur désigné de l'Exposant si ce transporteur ne ramasse pas le ou les envoi(s) à l'heure convenue. En l'absence de disposition de l'Exposant à cet égard, les matériaux peuvent être apportés à un entrepôt pour attendre les instructions d'envoi de l'Exposant, et l'Exposant accepte d'être responsable pour les frais de réacheminement et de manipulation. En aucun cas Freeman ne sera responsable de perte résultant de la désignation d'un réacheminement.

**7. RESPONSABILITÉS DE FREEMAN** Freeman n'est responsable que des services directement fournis par Freeman. Freeman n'assume aucune responsabilité pour toute personne, partie ou autre société contractante qui ne sont pas sous la supervision ou le contrôle directs de Freeman. La performance de Freeman en vertu des présentes peut souffrir, dans que Freeman en soit responsable, de pertes, retards ou dommages dus à des grèves, arrêts de travail, éléments naturels, vandalismes, catastrophes naturelles, troubles publics, pannes de courant, explosions, actes terroristes ou guerres, ou de toute autre cause hors du contrôle raisonnable de Freeman, ou de l'usure ordinaire de la manipulation des matériaux de l'Exposant.

**8. ASSURANCE.** Il est entendu que Freeman n'est pas un assureur. Toute assurance des matériaux d'exposition, le cas échéant, doit être obtenue par l'Exposant pour les montants et risques déterminés par l'Exposant. L'Exposant accepte de fournir à Freeman une quittance de subrogation à concurrence de tout règlement offert par l'assurance.

**9. RÉCLAMATION(S) DE PERTE.** L'Exposant accepte que toute réclamation de perte ou de dommage doive être déposée auprès de Freeman immédiatement sur le site de l'exposition, et dans tous les cas au plus tard trente (30) jours ouvrables après que les matériaux de l'Exposant aient été livrés au transporteur après avoir quitté le site de l'exposition ou l'entrepôt de Freeman. Toutes les réclamations signalées après trente (30) jours seront rejetées. En aucun cas une action ou une poursuite en justice ne pourra être intentée à l'encontre de Freeman plus d'une (1) année après la date à laquelle la perte ou le dommage s'est produit.

**a. UN PAIEMENT POUR DES SERVICES PEUT NE PAS ÊTRE RETENU.** En cas de litige entre l'Exposant et Freeman relativement à une perte, un dommage ou une réclamation, l'Exposant n'aura pas le droit de retenir ni ne retiendra de paiement dû à Freeman pour ses services à titre de déduction sur le montant de toute perte ou tout dommage allégué(e). Toute réclamation à l'encontre de Freeman sera considérée comme une transaction séparée, et sera résolue selon son bien-fondé.

**b. INDEMNISATION MAXIMUM.** Si Freeman est jugé responsable d'une perte, l'unique et exclusive responsabilité MAXIMUM de Freeman à l'égard d'une perte ou d'un dommage relatif aux matériaux de l'Exposant et l'unique et l'exclusif indemnisation de l'Exposant se limitent à 0,50 \$ (CAD) par livre par article avec une responsabilité maximum de 100,00 \$ (CAD) par article, ou 1 500,00 \$ (CAD) par envoi, la valeur moindre étant prise en compte.

**c. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.** EN AUCUN CAS FREEMAN NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS L'EXPOSANT OU TOUTE AUTRE PARTIE DE DOMMAGES SPÉCIAUX, COLLATÉRAUX, EXEMPLAIRES, INDIRECTS, ACCIDENTELS OU CONSÉCUTIFS, QUE LES DOMMAGES EN QUESTION AIENT EU LIEU AVANT OU À LA SUITE DE, OU SONT ALLÉGUÉS DU FAIT DE, UNE CONDUITE DÉLICTEUSE, UNE DÉFAILLANCE DE L'ÉQUIPEMENT OU DES SERVICES DE FREEMAN, OU UNE RUPTURE D'UNE PROVISION DU PRÉSENT CONTRAT, QUELLE QUE SOIT LA FORME D'ACTION, CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUSE, Y COMPRIS LA RESPONSABILITÉ STRICTE ET LA NÉGLIGENCE, MÊME SI FREEMAN A ÉTÉ INFORMÉ OU A REÇU UN AVIS À PROPOS DE LA POSSIBILITÉ DES DOMMAGES EN QUESTION. LES DOMMAGES EXCLUS INCLUENT NOTAMMENT LES PERTES DE PROFITS, PERTES DE JOUISSANCE, INTERRUPTIONS DES AFFAIRES OU AUTRES PERTES ÉCONOMIQUES CONSÉCUTIVES ET INDIRECTES.

**10. VALEUR DÉCLARÉE.** Les déclarations de valeur déclarée sont effectuées entre l'Exposant et le Transporteur sélectionné UNIQUEMENT, et ne sont en aucune façon une extension de la responsabilité maximum de Freeman décrite dans le présent document. Freeman entreprendra des efforts commercialement raisonnables pour transmettre les instructions de Valeur déclarée au Transporteur sélectionné; cependant, FREEMAN N'EST PAS RESPONSABLE DES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE LA TRANSMISSION OU DE L'ÉCHEC DE TRANSMISSION DES INSTRUCTIONS DE VALEUR DÉCLARÉE AU TRANSPORTEUR, OU DE TOUT ÉCHEC DE CONFIRMATION DE LA PART DU TRANSPORTEUR DE LA VALEUR DÉCLARÉE OU DE TOUTE AUTRE MODALITÉ DU TRANSPORT.

**11. JURIDICTION/ARBITRAGE.** LE PRÉSENT CONTRAT SERA INTERPRÉTÉ SUIVANT LES LOIS DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO SANS DONNER EFFET À SES RÈGLES SUR LE CONFLIT DES LOIS. LE LIEU EXCLUSIF POUR TOUTS LES DIFFÉRENDS DÉCOULANT OU PORTANT SUR LE PRÉSENT CONTRAT SERA UNE COUR AYANT UNE JURIDICTION COMPÉTENTE DANS LA PROVINCE DE L'ONTARIO. Nonobstant ce qui est présenté dans ce document à l'effet contraire, toute controverse ou réclamation découlant ou portant sur le présent Contrat, ou toute violation de ce dernier, sera réglée par un arbitrage administré par l'association canadienne d'arbitrage conformément à ses règles d'arbitrage commercial (Commercial Arbitration Rules) et le jugement de la décision du ou des arbitres sera inscrit auprès de toute cour ayant juridiction dans ce cas. Les parties aux présentes confirment leur volonté que le présent contrat de même que tous autres documents s'y rapportant soient rédigés en anglais seulement, mais sans préjudice cependant envers tout document de la sorte éventuellement rédigé en français uniquement, ou en français et en anglais. Nonobstant ce qui est présenté dans le présent document à l'effet contraire, toute controverse ou réclamation découlant ou portant sur le présent Contrat, ou toute violation de ce dernier, sera réglée par un arbitrage administré par l'association canadienne de l'arbitrage conformément à ses règles d'arbitrage commercial (Commercial Arbitration Rules) et le jugement de la décision du ou des arbitres sera inscrit auprès de toute cour ayant juridiction dans ce cas.

**12. INDEMNISATION.** L'Exposant accepte d'indemniser, de dégager à jamais de toute responsabilité Freeman contre et pour toute demande, réclamation, cause d'action, amende, pénalité, dommage (y compris les dommages consécutifs), responsabilité, jugement et dépense (notamment les honoraires raisonnables d'avocat et les frais d'enquête) pour des blessures personnelles, la mort, ou des dommages à ou la perte de la propriété ou de profits découlant ou ayant été partiellement causés par : toute supervision négligente de l'Exposant de toute main-d'œuvre obtenue par l'intermédiaire de TFC, ou toute supervision négligente de cette main-d'œuvre par les employés, agents, représentants, clients, invités de l'Exposant et/ou tout Entrepreneur nommé par l'Exposant (« ENE »); toute négligence, mauvaise conduite volontaire ou faute intentionnelle de l'Exposant, ou toute négligence, mauvaise conduite volontaire ou faute intentionnelle des employés, agents, représentants, clients, invités de l'Exposant et/ou tout Entrepreneur nommé par l'Exposant (« ENE ») au site du salon ou de l'exposition auxquels le présent Contrat se rapporte, notamment tout mésusage, tout usage abusif ou toute modification non autorisée ou toute manipulation négligente de l'équipement de TFC; toute violation par l'Exposant d'ordonnances fédérales, provinciales, d'État, de comté ou locales; et/ou toute violation par l'Exposant des règlements et/ou règles de l'exposition telles que publiées et présentées par la direction de l'installation et/ou de l'exposition.

**13. RENONCIATION ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ.** L'Exposant, en tant que partie importante de sa considération envers Freeman pour ses services de manipulation des matériaux, renonce à toute réclamation à l'encontre de Freeman et exonère Freeman de toute responsabilité à l'égard de celles-ci pour tous les aspects pour lesquels Freeman a décliné toute responsabilité en application des provisions du présent Contrat.

**14. DIVISIBILITÉ.** Si toute provision du présent Contrat s'avère illégale, non valide, ou non exécutoire, le reste du présent Contrat n'en sera pas affecté, et en remplacement de chaque provision du présent Contrat qui s'avère être illégale, non valide ou non exécutoire, une provision sera ajoutée au présent Contrat qui s'approchera au mieux du sens de la provision illégale, non valide ou non exécutoire que possible en étant légale, valide et exécutoire.

**15. PRIVILÈGE.** L'Exposant octroie à Freeman un droit de sûreté ainsi qu'un privilège sur tous les matériaux de l'Exposant (notamment l'ensemble de l'équipement) étant de temps à autre en la possession de Freeman ainsi que tous les produits de ceux-ci, notamment les produits de l'assurance (le « Collatéral »), afin de sécuriser le paiement complet et rapide, ainsi que l'exécution, de toute dette de l'Exposant pour des sommes payées, par Freeman ou en son nom, pour les services fournis, les matériaux et/ou la main-d'œuvre fournis de temps à autre par Freeman à, ou à l'avantage de, l'Exposant (« Obligations »). Freeman peut retenir et ne pas livrer tout Collatéral à l'Exposant tant que des Obligations restent impayées ou non satisfaites.



# EXHIBIT transportation transport d'exposition

Making your show experience a success hinges not only on what you bring to the show, but also what you take away. No one knows that better than Freeman. We've had more than 75 years of experience in the business, and we're here to help you with all your exhibit transportation needs. From initial inbound transportation and move-in to move-out and outbound transportation, we've got the specialists to assist you with all your show requirements. Take a look at the services we can offer you and you'll see why we're the best in the business.

*Don't forget about inbound shipping! Complete and send the attached order form to order your inbound and outbound shipping.*

---

Le succès de votre expérience d'exposition dépend non seulement de ce que vous apportez à l'exposition, mais également de ce que vous en retirez. Personne ne le sait mieux que Freeman. Forts de plus de 75 années d'expérience dans le secteur, nous entendons vous offrir le soutien nécessaire à l'égard de tous vos besoins en matière de transport d'exposition. Du transport initial, à l'installation et au démantèlement, jusqu'à la sortie, nos spécialistes sont capables de vous aider pour tous vos besoins d'exposition. Jetez un coup d'oeil à tous nos services ; vous verrez pourquoi nous sommes le chef de file de l'industrie.

*N'oubliez pas le transport à l'entrée ! Remplissez et envoyez le formulaire ci-joint pour commander le transport à l'entrée et à la sortie.*

Call our transportation experts at 877-478-1113.  
Appelez nos experts de transport d'exposition au 877-478-1113.

# EXHIBIT TRANSPORTATION **services**

# **services de** TRANSPORT D'EXPOSITION

As the official service contractor, we can make it easier for you to transport your exhibit to the show and on to its next destination. Our on-site experts are there every step of the way – preshow, move-in, on the actual show days as well as during move-out. Also, if you need anything after the show, your Freeman contact will be there to assist you. Some of our available services also include:

- A special toll-free number where Freeman experts give you the fast, friendly service that has become our trademark, track shipments, arrange for pickup and more.
- One convenient invoice with all your show services prequoted, so you never get hit with hidden costs. Freeman also offers competitive prices for exhibit transportation with value-added customer service.
- Preprinted shipping labels and material handling agreements. There is no need to handwrite all your labels when we can print them for you automatically.

*Don't forget about inbound shipping! Complete and send the attached order form to order your inbound and outbound shipping.*

## **questions?**

Call our exhibit transportation experts at 877-478-1113.

---

En tant que fournisseur de service officiel, nous pouvons faciliter le transport de votre matériel d'exposition au salon, et jusqu'à sa prochaine destination. Il y a des experts sur place à chaque étape : avant la tenue de l'événement, à l'installation, pendant l'exposition et au démontage. En plus, si vous avez des besoins additionnels une fois l'événement terminé, votre personne-ressource de Freeman sera disponible pour vous aider. Les services que nous offrons comprennent :

- Un numéro spécial sans frais où les experts de Freeman vous offrent un service rapide et amical, qui est devenu notre marque de commerce, pour localiser des envois, planifier des cueillettes et plus encore.
- Une seule facture pratique incluant un estimé de vos services d'exposition pour que vous ne soyez jamais surpris par des frais cachés. En plus, Freeman offre des tarifs compétitifs de transport d'exposition avec un service à la clientèle à valeur ajoutée.
- Des étiquettes pré-imprimées pour vos envois et ententes sur la manutention de matériel. Pourquoi écrire vos étiquettes à la main quand nous pouvons les imprimer automatiquement pour vous?

*N'oubliez pas le transport à l'entrée ! Remplissez et envoyez le formulaire ci-joint pour commander le transport à l'entrée et à la sortie.*

## **questions ?**

Appelez nos experts de transport d'exposition à 877-478-1113.

**F R E E M A N**



# CANADA customs douanes CANADIENNES

Exhibiting internationally may seem daunting, but the details don't have to get in your way. Freeman will manage customs clearance for all of your shipping needs, ensuring that your booth and your products make it safely to your event. On time, and in one piece.

As the official service contractor, we handle every logistical issue from start to finish...before the show, on-site and while everything travels on to its next destination. Whichever carrier you choose, Freeman knows how to help you clear your goods with customs officials, making your entrance and exit smooth and stress-free.

We think of you as our first-class customer, getting you across the border – and back – with experience and expertise.

---

Bien qu'exposer à l'échelle internationale puisse sembler poser un défi de taille, les détails pour y arriver n'ont pas à se mettre en travers de votre route. Freeman se chargera du dédouanement pour tous vos besoins en matière d'expédition, et garantit l'arrivée à bon port de votre kiosque et de vos produits pour l'événement prévu. En toute sécurité, à temps, et en un seul morceau.

À titre de fournisseur officiel de service, nous assumons la responsabilité de chaque aspect logistique, du départ jusqu'à l'arrivée... Avant l'exposition, sur place et au cours du transport de votre matériel vers sa prochaine destination. Quel que soit le transporteur que vous choisissiez, Freeman sait comment vous aider à dédouaner vos marchandises auprès des fonctionnaires des douanes. L'entrée, tout comme la sortie, peuvent donc se dérouler tout en douceur et sans stress.

Nous vous considérons comme un client de première classe, et c'est pourquoi nous mettons notre expérience et notre expertise à votre service pour vous vous faire franchir la frontière, à l'entrée et à la sortie.

Call our transportation experts at 877-478-1113.

Appelez nos experts du transport au 877-478-1113.

# CANADA customs douanes CANADIENNES

Our secret to painless international transport is advance planning. Here are a few ways that we can help you be where you want to be, with exactly what you need when you get there.

- Organization of required customs documents.
- Assistance in the completion of required customs documents.
- Preparation of one invoice, detailing all of your show services on one convenient form.
- Around-the-clock availability, via a special toll-free phone number that will connect you with your customs specialist.
- Competitive pricing.

---

Notre secret pour un transport international sans tracas consiste en une planification avancée. Voici quelques moyens mis à votre disposition afin de vous aider à vous rendre là où vous le voulez, et à disposer exactement de ce dont vous aurez besoin à votre arrivée.

- Organisation des documents de douanes requis.
- Service de soutien pour remplir les documents de douanes requis.
- Préparation d'une facture précisant tous les services retenus en vue de votre exposition, offerte en un format pratique.
- Service offert 24 heures sur 24 par l'entremise d'une ligne spéciale sans frais, qui vous mettra en contact avec votre spécialiste des douanes.
- Tarifs concurrentiels.

# F R E E M A N

**PRIÈRE D'INCLURE VOTRE MODE DE PAIEMENT AVEC VOTRE COMMANDE**



**À REMPLIR SEULEMENT SI VOUS EXPÉDIEZ VOTRE MATÉRIEL PAR TRANSPORT FREEMAN**

## ISAAC CONFERENCE 2016

NOM DU SALON : \_\_\_\_\_

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_ DIMENSION : X \_\_\_\_\_

PERSONNE-RESSOURCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_

Pour parler à un de nos experts, composez le 416-252-2420

### À NOTER

- Une carte de crédit valide doit être en dossier avant la cueillette, puisque les frais de transport seront inclus sur votre facture globale
- En cochant l'une des cases ci-dessous, vous autorisez Freeman à dédouaner et/ou livrer votre matériel

### SÉLECTIONNEZ LE(S) SERVICE(S)

- Transport et dédouanement - Remplir toutes les sections de ce formulaire et la facture commerciale
- Transport seulement - Remplir toutes les sections de ce formulaire
- Douanes seulement - Remplir les renseignements sur la cueillette, l'envoi et la facture commerciale.

### RENSEIGNEMENTS SUR LA CUEILLETTE

Date désirée de la cueillette : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

No. IRS (service interne du revenu) : \_\_\_\_\_

Nom de l'expéditeur : \_\_\_\_\_

Adresse de l'expéditeur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

(Ville) \_\_\_\_\_ État / Prov. \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

### DESTINATION

- J'expédierai à l'ENTREPÔT

FREEMAN  
Nom de l'exposant / No. Stand  
**ISAAC CONFERENCE 2016**  
61 Browns Line  
Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2

LES ENVOIS SERONT ACCEPTÉS À PARTIR DU 8 JUILLET 2016

**DOIT ÊTRE LIVRÉ AVANT LE 29 JUILLET 2016**

- J'expédierai au SITE D'EXPOSITION

FREEMAN / Nom de l'exposant / No. Stand  
**ISAAC CONFERENCE 2016** A/S de FREEMAN  
Westin Harbour Castle  
One Harbour Square  
Toronto, Ontario, Canada M5J 1A6

**NE PEUT ÊTRE LIVRÉ AVANT 12:00 LE 7 AOÛT 2016**

### Section 3 : TYPE DE SERVICE - N'en choisir qu'un

- 1 jour : livraison le prochain jour ouvrable
- 2 jours : livraison avant 17 h, le 2e jour ouvrable
- Livraison différée à l'intérieur de 3 à 4 jours ouvrables

Valeur déclarée \$ \_\_\_\_\_

**Les charges pour le transport aérien sont basées sur la plus grande valeur soit la dimension ou le poids réel.**

- Standard : Livraison dans les 3 à 5 jours ouvrables
- Accélééré : Livraison dans les 2 à 3 jours ouvrables
- Autre : Précisez vos besoins \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS SUR L'ENVOI

#### Articles à expédier

Nombre de morceaux	Poids est.
_____ Caisses (bois)	_____
_____ Boîtes (carton)	_____
_____ Caisses/malles (fibre de verre) (coul. ____)	_____
_____ Palette	_____
_____ Tapis (couleur _____)	_____
_____ Autre ( _____ )	_____
_____ Total	_____

Dim. de la plus grande pièce: (H) \_\_\_\_ (Larg) \_\_\_\_ (L) \_\_\_\_  
NOTE: Les envois seront mesurés et pesés avant la livraison.

#### FRET SORTANT

- Je voudrais retenir les services de Transport d'exposition Freeman pour le fret sortant. SVP me remettre un bon de sortie (Material Handling Agreement) sur le site pour mes instructions et signature.

SVP remplir la section suivante **si les renseignements différent de ceux de la cueillette**, nous imprimerons les étiquettes pour vous :

Adresse d'expédition : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nombre d'étiquettes : \_\_\_\_\_

**REMPLIR ET TÉLÉCOPIER CE FORMULAIRE AU:**

**416-252-2365**

**UN DE NOS SPÉCIALISTES EN TRANSPORT COMMUNIQUERA AVEC VOUS POUR CONFIRMER LA RÉCEPTION DE VOTRE COMMANDE ET POUR FINALISER LES DÉTAILS.**

JOB #: 433791

**LES FRAIS DE TRANSPORT N'INCLUENT PAS LA MANUTENTION DU MATÉRIEL**

FREEMAN transport et service de douanes



CANADA CUSTOMS INVOICE

1. Vendor (Name and Address) / Vendeur (Nom et Adresse)  ACME Company 1234 Coyote Lane Desert City, Sahara, USA 54321 Attn: Wily Coyote @ 416-555-1212		2. Date of Direct Shipment to Canada Date d'expédition directe vers le Canada  January 1, 2001 > "Shipping Date"	
4. Consignee (Name and Address) / Destinataire (Nom et Adresse)  ACME Company c/o Freeman 61 Browns Line Toronto, Ontario M8W-3S2 Show: Vegetables Fair Booth#: _____		3. Other References (Include Purchaser's Order No.) Autres références (include le no de commande de l'acheteur)  "Your IRS or Fed Tax ID"	
5. Purchaser's Name and Address (if other than Consignee) Nom et Adresse de l'acheteur (s'il diffère du destinataire)		6. Country of Transhipment / Pays de transbordement	
7. Country of Origin of Goods Pays d'origine des marchandises  USA		If shipment includes goods of different origins enter origins against items in 12. Si l'expédition comprend des marchandises d'origines différentes, en préciser la provenance en 12	
VII. Is this a related company transaction? Est-ce que les compagnies sont liées entre elles?  Yes <input checked="" type="checkbox"/> OUI NO <input type="checkbox"/> NON		9. Condition of Sales and Terms of Payment (I.e.: Sale, Consignment Shipment, Lease of Goods, etc.) Conditions de vente et modalités de paiement (p. Ex. Vente, Expédition en consignation, location de marchandises, etc.)	
8. Transportation: Give Mode and Place of Direct Shipment to Canada Transport: Préciser mode et Lieu d'expédition directe vers le Canada  Via Ground, Desert City, Sahara		10. Currency of Settlement / Devises du paiement  USD	

11. No. of Pkgs. / Nbre. De colis	12. Specification of Commodities (Kind of Packages) Marks and Numbers, General Description and Characteristics, i.e. Grade Quality / Designation des articles (Nature des colis, marques et numéros, description générale et caractéristiques, p. ex. Classe, qualité)	13. Quantity (State Unit) / Quantité (Préciser l'unité)	14. Unit Price / Prix Unitaire	15. Total / Valeur de Remplacement
1	Case - Display Booth (knockdown) with Graphics.	1	\$6,000.00	\$6,000.00
1	Box of Company Brochures "Title: Vegetable & Things"	1	\$120.00	\$120.00
1	Box of give-away Pens	150	\$0.25	\$37.50

Canadian Customs Clearance by: Freeman 1-877-478-1113

XI.1 Total Number of Pieces / Nombre total de pièces <b>3</b>		16. Total Weight / Poids total Net _____ Gross / Brut <b>156 lbs.</b>		17. Invoice Total / Total de la facture <b>\$6,157.50</b>	
18. If any fields of 1 to 17 are included on an attached commercial invoice, check this box / Si les renseignements des zones 1 à 17 figurent sur la facture commerciale cocher cette case  Commercial Invoice No. / No. De la facture commerciale _____ <input checked="" type="checkbox"/>					

19. Exporter's Name and Address (if other than Vendor) / Nom et adresse de l'exportateur (s'il diffère du vendeur)		20. Originator (Name and Address) / Expéditeur d'origine (Nom et adresse)  Same as Consignee	
--	--	--	--

21. Departmental Ruling (if applicable) / Decision ministérielle (s'il y a lieu)		22. If fields 23 to 25 are not applicable, check this box / Si les zones 23 à 25 sont sans objet, cocher cette case <input checked="" type="checkbox"/>	
--	--	---	--

23. If included in field 17 indicate amount / Si compris dans le total à la zone 17, préciser (i) Transportation charges, expenses and insurance From the place of direct shipment to Canada / Les frais de transport, dépenses et assurances à partir du lieu d'expédition directe vers le Canada \$ _____ (ii) Costs for construction, erection, and assembly incurred after importation into Canada / Les coûts de construction, de montage et d'assemblage après importation au Canada \$ _____ (iii) Export packing / Le coût de l'emballage d'exportation \$ _____		24. If not included in field 17 indicate amount / Si non compris dans le total à la zone 17, préciser (i) Transportation charges, expenses and insurance to the place of direct shipment to Canada / Les frais de transport, dépenses et assurances jusqu'au lieu d'expédition directe vers le Canada \$ _____ (ii) Amounts for commissions other than buying commissions / Les commissions autres que celles versées pour l'achat \$ _____ (iii) Export packing / Le coût de l'emballage d'exportation \$ _____		25. Check (if applicable) / Cocher (s'il y a lieu) (i) royalty payments or subsequent proceeds are paid or payable by the purchaser / Des redevances ou produits ultérieurs ont été ou seront versés par l'acheteur <input type="checkbox"/> (ii) The purchaser has supplied goods and services for use in the production of these goods / L'acheteur a fourni des biens ou des services pour la production de ces marchandises <input type="checkbox"/>	
---	--	---	--	--	--



**F R E E M A N**

61 Browns Line  
Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
416-252-2420 • Fax: (416) 252-2365  
E-mail: FreemanTorontoES@freemanco.com



**RETURN TO FREEMAN  
PRIOR TO THE FIRST  
DAY OF MOVE-IN**

NAME OF SHOW:	<b>ISAAC CONFERENCE 2016</b>
COMPANY NAME:	BOOTH #:
CONTACT NAME:	PHONE #:
E-MAIL ADDRESS:	FAX #:

**EXEMPTION DE MANUTENTION DE MATÉRIEL - 25-90-950**

**Veillez remplir et retourner ce formulaire par télécopieur au 416-252-2365 ou par courriel:  
FreemanTorontoES@Freemanco.com**

Freeman a été nommée comme manutentionnaire officiel pour cet événement. Les coûts relatifs aux frais de manutention de matériel sont indiqués dans ce manuel de l'exposant.

Si vous désirez être responsable de votre propre matériel, vous ou un représentant de votre compagnie (décharger votre véhicule, emporter vos caissons à votre stand, faire votre propre entreposage des caissons vides durant le salon, rapporter les caissons vides à la conclusion du salon et charger votre matériel dans votre véhicule); veuillez remplir et retourner ce formulaire avant le premier jour de montage.

Veillez noter que l'utilisation de votre propre chariot élévateur, chariot sur roulette, ou tout autre équipement est interdite et qu'aucun matériel n'est fourni par le promoteur ou par Freeman.

Freeman ne peut signer pour une cargaison ou livraison si vous avez opté pour l'exemption de manutention. Pour des raisons de sécurité, Freeman contrôle les accès au quai de chargement.

Le temps maximum pour décharger et charger votre véhicule est de 30 minutes. Après cette période, le promoteur se réserve le droit d'autoriser Freeman à faire le service de manutention de marchandise pour le matériel de l'exposant. Dans ce cas, les frais de manutention (indiqués dans ce manuel) seront imposés à l'exposant. Toute dite facture devra être réglée par l'exposant avant la conclusion du salon.

Pour de plus amples renseignements concernant l'exemption de manutention de matériel / marchandise, veuillez communiquer avec le service aux exposants au 416-252-2420 ou par courriel au FreemanTorontoES@Freemanco.co,

**FREEMAN exemption de manutention de matériel**

---

## Quels sont les **SERVICES MARCHANDISES?**

À titre de titulaire officiel de services, Freeman est le fournisseur exclusif des services marchandises. La manutention du matériel comprend le déchargement du matériel d'exposition, son entreposage préalable, pendant une période n'excédant pas 30 jours, à l'adresse de l'entrepôt, la manutention des containers vides vers et en provenance de l'entrepôt, la prise en charge du matériel du stand, son transport jusqu'à un transporteur désigné et son chargement. Il ne faudrait toutefois pas confondre ces services avec les coûts de transport afférents du matériel d'exposition vers et en provenance de la salle des congrès ou de l'événement. Vous avez le choix de deux options pour transporter préalablement votre matériel, soit à l'entrepôt ou directement sur le site de l'exposition.

### **De quelle façon puis-je expédier mon matériel à l'entrepôt ?**

- Nous acceptons le matériel à compter de 30 jours avant son expédition au site de Salon.
  - Pour vérifier l'arrivée de votre marchandise, veuillez appeler les Services aux exposants dont le numéro apparaît sur la liste des emplacements de a noter
  - Pour vous assurer de recevoir votre matériel à temps sur le site du Salon, vous devez l'expédier à l'entrepôt selon les dates d'échéance qui sont inscrites sur la liste A noter. Nous pouvons toutefois recevoir votre marchandise après la date d'échéance sous réserve de frais supplémentaires.
  - Nous recevons votre marchandise à l'entrepôt du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés.
- Veuillez consulter, à cet effet, les heures d'ouverture de l'entrepôt sur A noter. Aucun rendez-vous n'est requis.
- Nous acceptons à notre entrepôt les caisses, les cartons, les plates-formes, les coffres et les moquettes.
- Le matériel en vrac ou en emballage matelassé doit être expédié directement sur le site du Salon.
- Toute expédition doit être accompagnée d'un connaissance ou d'un bon de livraison indiquant le nombre de pièces, le genre de marchandise et le poids.
  - Toute expédition doit être accompagnée d'étiquettes de poids certifié.
  - Nous assurons l'expédition du matériel de l'entrepôt au stand de l'exposant avant son installation.
  - Veuillez appeler le numéro apparaissant sur A noter pour expédier du matériel surdimensionné exigeant un appareil spécial à l'entrepôt.

### **De quelle façon puis-je expédier du matériel sur le site du Salon?**

- La marchandise ne sera acceptée que lors de l'aménagement de l'exposant. Veuillez consulter, à cet effet, A noter pour vous renseigner sur les dates et les heures particulières des exposants.
- Toute expédition doit être accompagnée d'un connaissance ou d'un bon de livraison indiquant le nombre de pièces, le genre de marchandise et le poids.
- Toute expédition doit être accompagnée d'étiquettes de poids certifié.

### **De quelle façon dois-je étiqueter ma marchandise?**

- L'étiquette doit contenir le nom de l'entreprise exposante, le numéro du stand et le nom de l'événement.
- L'adresse particulière d'envoi, soit de l'entrepôt ou du site du Salon, se trouve sur a noter.

### **Quelles sont les modalités de prépaiement ou de collecte des frais d'expédition ?**

- Les expéditions en port dû seront retournées au transporteur livreur.
- Pour éviter que votre marchandise ne vous parvienne port dû, veuillez indiquer «prépayé» sur votre connaissance.
- Le «prépaiement» signifie que tout frais de transport sera payé par l'exposant ou par une tierce partie.

### **Comment puis-je estimer les frais de manutention de mon matériel?**

- Les frais sont estimés selon le poids de la cargaison. Chacune des cargaisons reçues est traitée séparément. Le poids de la cargaison sera arrondi aux prochains 100 livres. Chaque cargaison de 100 livres est considérée comme un «q» (quintal) cent livres. Toutes les expéditions seront assujetties à une pesée supplémentaire.
- Veuillez indiquer, sur le formulaire de commande, si l'expédition arrivera à l'entrepôt ou sera livrée directement sur le site du Salon.
- Choisissez, ensuite, la catégorie qui décrit le mieux la cargaison. Il existe trois catégories de cargaison :

**En container de déménagement :** désigne le matériel qui est chargé sur plate-forme ou déposé dans tout container d'expédition pouvant être déchargé à tout embarcadère et ne requérant aucune manutention particulière.

**Manutention spéciale :** tout matériel livré par un transporteur qui exige une manutention supplémentaire comme un déchargement au sol, une cargaison qui exige d'être empilée ou qui occupe un espace d'accès peu commode, le déchargement de pièces désignées, une cargaison de matériel disparate et en emballage matelassé, une cargaison qui ne peut assurer une livraison intacte, tapis et/ou matériel matelassé, et une cargaison qui exige du temps, des équipements ou des efforts supplémentaires de déchargement. Federal Express et UPS font partie de cette catégorie en raison de leurs procédures de livraison.

**En vrac :** matériel expédié en vrac ou en emballage matelassé, et/ou qui exige une machinerie munie de barres ou de crochets spéciaux pour le déchargement.

- Ajoutez des frais de temps supplémentaire pour l'arrivée du matériel s'il est livré au stand durant une période de temps supplémentaire tel que précisé sur A noter. Ces coûts s'appliquent à la fois aux expéditions à l'entrepôt et sur le site du Salon.
- Ajoutez des frais de temps supplémentaires pour la sortie du matériel s'il est chargé dans le véhicule du transporteur durant une période de temps supplémentaire tel que précisé sur A noter.
- Ajouter des frais de livraison tardive tel que précisé sur le Formulaire de commande si la cargaison est reçue à l'entrepôt ou sur le site du Salon après date d'échéance établie sur A noter.
- Les services précités, utilisés globalement ou en partie, sont offerts sous forme de forfait et les frais sont évalués selon le poids d'arrivée de la marchandise.
- Les cargaisons sans reçu ou sans facture de livraison, comme UPS et Federal Express, seront livrées au stand sans aucune garantie du décompte des effets ni de leur condition.

**Qu'arrive-t-il de mes containers vides pendant le Salon?**

- Procurez-vous des «étiquettes vides» au Centre de service. Placez-les sur chacun des containers. Les containers étiquetés seront ramassés régulièrement et entreposés, pendant la durée du Salon, dans un endroit non accessible.
- À la fermeture du Salon, nous vous retournerons les containers vides à votre stand sans ordre préétabli. Selon la taille du Salon, cette procédure peut exiger plusieurs heures.

**De quelle façon puis-je protéger mon matériel après sa livraison au Salon ou avant qu'il ne soit ramassé après le Salon?**

- Conforme aux pratiques de l'industrie des foires commerciales, il y a toujours un délai entre la livraison de votre matériel à votre stand et votre arrivée. Il en est ainsi pour la phase de départ du Salon, c'est-à-dire entre le temps de votre départ et la cueillette effective de votre matériel. Votre matériel est effectivement laissé sans surveillance au cours de ce délai. Nous vous recommandons donc de désigner un de vos représentants chargé de surveiller votre matériel, ou de retenir les services d'agent de sécurité à cet effet.

**De quelle façon dois-je expédier mon matériel après la fermeture du Salon ?**

- Chacune des expéditions doit être munie d'une Entente complète de manutention de matériel pour assurer sa sortie du Salon. Toutes les pièces doivent être étiquetées individuellement.
- Pour gagner du temps, vous pouvez remplir et soumettre préalablement votre Formulaire de sortie de votre matériel ou communiquer avec le Centre de service sur le site du Salon afin de préparer les documents pertinents d'expédition. L'Entente de manutention du matériel et les étiquettes seront préparées et rendues disponibles avant la fermeture du Salon.
- Après l'emballage et l'étiquetage du matériel et sa préparation à l'expédition, vous devez retourner au Centre de service l'Entente de manutention du matériel.
- Appelez votre transporteur désigné pour l'informer des consignes de ramassage. Veuillez consulter A noter pour vous renseigner sur les dates et les heures désignées. Au cas où votre transporteur désigné ne se présenterait pas au Salon le dernier jour du déménagement, votre matériel sera soit réacheminé au transporteur choisi de Freeman ou expédié à l'entrepôt aux frais de l'exposant.
- Pour votre convenance, des transporteurs recommandés par le Salon seront sur place pour sortir votre matériel.

**Où puis-je me procurer un chariot élévateur à fourche?**

- La commande de chariot élévateur à fourche destiné à installer ou à démonter votre stand après la livraison de votre matériel peut être placée au préalable ou préparée sur le site même du Salon. Nous vous recommandons cependant de placer votre commande au préalable afin d'éviter des frais supplémentaires sur le site du Salon. Veuillez consulter le Formulaire de commande pour obtenir toute information sur l'équipement disponible.
- Des commandes préalables ou préparées sur le site du Salon pour obtenir des équipements et de la main-d'œuvre nécessaires seront distribuées une fois que le représentant de l'entreprise aura autorisé la commande de main-d'œuvre au Centre de service.
- L'heure de livraison ne sera assurée que si l'équipement est demandé pour le début de la journée de travail.

**Ai-je besoin de prendre une assurance?**

- Nous vous recommandons d'assurer votre matériel dès son départ de votre entreprise jusqu'à son retour après la fermeture du Salon. Nous vous suggérons de vous prémunir d'une assurance tous risques. Vous pouvez le faire par le biais d'un advenant à votre police courante.
- Tout matériel confié à Freeman est assujéti aux termes et conditions ci-joints.

**Autres services disponibles** (ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les emplacements)

- Grues
- Tables élévatrices à ciseaux, «condors»
- Entreposage accessible sur le site même du Salon
- Services de transport de l'exposition (consultez la brochure ci-jointe)
- Entreposage protégé sur le site du Salon
- Entreposage à court et à long terme
- Ramassage et livraison local
- Retour à vide prioritaire

# F R E E M A N

61 Browns Line  
 Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
 416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
 FreemanTorontoES@freemanco.com



**PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE  
 PAIEMENT À VOTRE COMMANDE**

NOM DE L'ÉVÈNEMENT : ISAAC CONFERENCE 2016  
 NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO STAND : \_\_\_\_\_  
 NOM DE LA PERSONNE RESSOURCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_  
 COURRIEL : \_\_\_\_\_

Appelez un de nos experts au 416-252-2420 si vous avez besoin d'assistance.

## SERVICES DE MANUTENTION DE MATÉRIEL

- EN CAISSE:** Matériel sur palette ou n'importe quel type de marchandise qui peut être déchargée sur le débarcadère sans manutention spéciale.
- MANUTENTION SPÉCIALE:** Matériel livré par un transporteur d'une façon nécessitant de la manutention spéciale comme, déchargement à partir du sol, déchargement par les portes latérales, déchargement d'un espace réduit, déchargement d'une pièce spécifique et chargement empilé; Federal Express et UPS sont inclus dans cette catégorie à cause de leurs procédures de livraison.
- SANS CAISSE:** Matériel livré lâche, non emballé et/ou sous emballage matelassé et/ou pièces d'équipement sans barres de levement ou crochets.
- Temps régulier-** 8 h à 16 h du lundi au vendredi  
**Temps suppl.** 16 h à 8 h du lundi au vendredi, toute la journée les samedis, dimanches et les journées fériées.

Description	Prix au 100 lb.	Minimum 200 lb.
-------------	-----------------	-----------------

**TARIFS :**

<b>Envoi à l'entrepôt (minimum 200 lb.) à partir du 8 juillet 2016</b>		
Envoi en caisse / sur palette .....	87,00 \$	174,00 \$
Manutention spéciale .....	113,00 \$	226,00 \$
Tapis / sous-tapis seulement.....	130,50 \$	261,00 \$
<b>Envoi au site (minimum 200 lb.) à partir de 12:00 le 7 août 2016</b>		
Envoi en caisse / sur palette .....	77,00 \$	154,00 \$
Manutention spéciale .....	100,50 \$	201,00 \$
Envoi sans caisse / déballé .....	115,50 \$	231,00 \$
Tapis / sous-tapis seulement.....	115,50 \$	231,00 \$
<b>Petit envoi - poids maximum de 30 lb par envoi*</b>		
Petit paquet.....	45,00 \$	

\*Un petit envoi équivaut à un envoi de plusieurs paquets totalisant un maximum de 30 lb. reçus le même jour envoyés par le même expéditeur et par le même transporteur

**SURCHARGES ADDITIONNELLES :**

<b>Envoi reçu après la date limite (en plus des tarifs ci-haut mentionnés)</b>		
Envoi à l'entrepôt après la date limite (29 juillet 2016) .....	26,00 \$	52,00 \$
Envoi au site après la date limite (après 9:00 le 8 août 2016).....	23,50 \$	47,00 \$
<b>Frais de temps supplémentaire sur l'entrée (en plus des tarifs mentionnés ci-haut)</b>		
Envoi en caisse / sur palette .....	19,25 \$	38,50 \$
Manutention spéciale .....	25,00 \$	50,00 \$
Envoi sans caisse / déballé.....	29,00 \$	58,00 \$
Tapis / sous-tapis seulement.....	29,00 \$	58,00 \$
<b>Frais de temps supplémentaire sur la sortie (en plus des tarifs mentionnés ci-haut)</b>		
Envoi en caisse / sur palette .....	19,25 \$	38,50 \$
Manutention spéciale .....	25,00 \$	50,00 \$
Envoi sans caisse / déballé.....	29,00 \$	58,00 \$
Tapis / sous-tapis seulement.....	29,00 \$	58,00 \$

Description	Poids	Prix au 100 lb.	Coût total estimé (Min. 200 lb.)
	÷ 100 =		
<b>Surcharges</b>	÷ 100 =		
		Sous-Total	
		13 % TVH	
		Total	

FREEMAN manutention de materiel

## **DÉFINITION DES SERVICES DE MANUTENTION SPÉCIALE**

Les manutentions spéciales s'appliquent aux envois qui sont chargés en espace cubique ou emballés de telle manière qu'ils exigent un travail supplémentaire de manutention comme le déchargement au sol, le déchargement dans un endroit restreint, le déchargement d'un effet désigné, l'expédition de tapis uniquement ou d'effets empilés l'un sur l'autre. Elles englobent également des marchandises mixtes ou des envois sans connaissance individuel. Les envois expédiés de cette façon exigent un investissement supplémentaire de temps ou de travail, ou l'utilisation d'appareil particulier pour charger, trier ou délivrer la marchandise.

### **Qu'est-ce qu'un chargement ou un déchargement au sol?**

Les véhicules qui ne sont pas à la hauteur du quai d'embarquement, rendant impossible leur utilisation, comme les «U-hauls», les remorques à plateau, les semi-remorques surbaissées, les véhicules d'entreprise munis de remorques qui ne sont pas à la hauteur du quai d'embarquement, etc.

### **Qu'est-ce qu'un endroit restreint de chargement ou de déchargement?**

Les remorques qui sont chargées de marchandises disposées de façon «élevée et serrée» et qui rendent l'accès difficile. La marchandise occupe donc la pleine capacité de la remorque verticalement et horizontalement. À titre d'exemple, on peut mentionner les remorques dont le chargement n'est situé que d'un seul côté et qui doit être franchi pour pouvoir accéder à la marchandise désignée.

### **Qu'est-ce que le chargement ou le déchargement d'une marchandise désignée?**

Lorsque les conducteurs exigent du personnel préposé au déchargement de déplacer vers l'arrière de la remorque de nombreux effets pour pouvoir accéder à une marchandise désignée, ou de décharger l'envoi qui doit être ensuite rechargé en totalité ou encore de manière à respecter un ordre rangement de tous les effets pour pouvoir les ajuster proprement dans la remorque.

### **Qu'est-ce qu'un envoi empilé?**

Envoi chargé de telle manière qu'il exige le déchargement au sol de plusieurs effets devant être acheminés au stand. Les envois empilés ou morcelés et les articles lâches placés sur les dessus des caisses ou des palettes constituent un envoi exigeant une manutention spéciale.

### **Qu'est-ce qu'un envoi multiple?**

Un envoi constitué de marchandises multiples chargées dans un camion n'entraîne pas automatiquement une manipulation spéciale, à moins que l'envoi ne soit mixte et ne respecte pas l'intégrité du chargement et/ou exige d'être délivré à différents endroits.

### **Qu'est-ce qu'un envoi mixte?**

Un envoi mixte est désigné comme étant constitué de marchandises en contenants et non emballées où le pourcentage de la marchandise non emballée est minime et n'exige pas l'application du plein tarif des envois non emballés mais qui exige une manutention spéciale.

### **Quelles sont les conséquences de l'absence de connaissance?**

Les envois en provenance de transporteurs de petits colis (y compris, entre autres, Federal Express, Purolator et UPS) sans être accompagnés de connaissance individuel exigent un investissement supplémentaire de temps, d'efforts et d'appareil de traitement.

### **Que signifie les envois de tapis seulement?**

Les envois de tapis et/ou de sous-tapis seulement exigent une manutention particulière en raison d'un investissement supplémentaire de travail et de l'utilisation d'appareils particuliers de déchargement.

### **Quelle est la différence entre les envois emballés et non emballés?**

Les envois emballés désignent ceux qui sont emballés dans différents contenants qui peuvent être déposés à un quai de déchargement sans recourir à une manutention particulière. Parmi ces contenants, il faut souligner les boîtes à claire-voie, les caisses en fibre, les cartons et les palettes proprement ficelées. Les envois non emballés désignent tout matériel qui est expédié lâche ou enveloppé de pellicule matelassée et/ou déposé sur des palettes non munies de barres ou de crochets de levage.

# FREEMAN

61 Browns Line  
Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
416-252-2420 • Fax: 416-252-2365  
E-mail: FreemanTorontoES@freemanco.com



PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE PAIEMENT À VOTRE COMMANDE

FREEMAN expédition de marchandise

NOM DU SALON : **ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_ DIMENSION : \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_

PERSONNE-RESSOURCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_

Pour parler à un de nos experts, composez le 416-252-2420

CHACQUE ENVOI DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ D'UN BON DE SORTIE DE MARCHANDISE (MATERIAL HANDLING AGREEMENT) ET DOIT ÊTRE CLAIREMENT IDENTIFIÉ. PRIÈRE DE RETOURNER CE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI ET NOTRE REPRÉSENTANT(E) DU SERVICE AUX EXPOSANTS LES COMPLÉTERA POUR VOUS À L'AVANCE ET VOUS LES REMETTRA SUR LE SITE. VOUS POURREZ RÉCUPÉRER VOTRE BON DE SORTIE DE MARCHANDISES ET VOS ÉTIQUETTES AU COMPTOIR DE SERVICE AVANT LE DÉMONTAGE.

## DONNÉES SUR L'ENVOI

DE : EXPÉDITEUR / NOM DE L'EXPOSANT : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ PROV : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

À : NOM DE LA COMPAGNIE : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE LIVRAISON : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ PROV : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TÉL: \_\_\_\_\_ A/S : \_\_\_\_\_

INSTRUCTIONS SPÉCIALES : \_\_\_\_\_

## MODE DE PAIEMENT

SVP COCHER LE TYPE DE SERVICE DÉSIRÉ.

### TRANSPORT D'EXPOSITION FREEMAN

- 1 jour : Livraison le prochain jour ouvrable
- 2 jours : Livraison avant 17 h 00 le 2e jour ouvrable
- Express
- Retardé : Livraison dans les 3 à 4 prochains jours ouvrables
- Standard terrestre
- Spécialisé : Emballage matelassé, sans caisse ou plein chargement

AUTRE TRANSPORT ROUTIER \_\_\_\_\_

AUTRE TRANSPORT SPÉCIALISÉ \_\_\_\_\_

AUTRE TRANSPORT AÉRIEN \_\_\_\_\_

- Next Day
- Second Day
- Deferred

NOMBRE D'ÉTIQUETTES DÉSIRÉ : \_\_\_\_\_

Une fois votre marchandise emballée et prête à être ramassée, nous vous prions d'apporter votre bon de sortie de marchandise (Material Handling Agreement) au comptoir de services Freeman.

Assurez-vous de l'exactitude des informations sur le bon de sortie (le nombre de pièces, le poids et la signature) avant de nous le remettre.

LES EXPÉDITIONS SANS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES SERONT RETOURNÉS À NOTRE ENTREPÔT AU FRAIS DE L'EXPOSANT.

Freeman fera les arrangements pour toute marchandise expédiée par Transport d'exposition Freeman. Toute autre cueillette faite par d'autres transporteurs est la responsabilité de l'exposant.

**Dans le cas où votre transporteur (autre que Freeman) ne se présente pas avant le dernier jour du démontage, prière de choisir une des options suivantes :**

Expédiez par le transporteur au choix de Freeman.

Livrez à l'entrepôt aux frais de l'exposant \*

\* Les tarifs pour livraison à notre entrepôt sont basés sur le poids. Un coût minimum de 174 \$ plus les taxes est applicable. Le fret qui n'a pas été récupéré par votre transporteur désigné après 5 jours, est sujet à des frais d'entreposage. Des frais de 175 \$ par mois minimum seront ajoutés à votre compte.

**F R E E M A N**

**URGENT**

**NE PAS RETARDER**

**DOIT ÊTRE LIVRÉ AVANT : 29 JUILLET 2016**

**À:** \_\_\_\_\_  
(NOM DE L'EXPOSANT)

**A/S: FREEMAN  
61 BROWNS LINE  
TORONTO, ONTARIO  
CANADA M8W 3S2**

**ENTREPÔT**

**SALON: ISAAC CONFERENCE 2016**

**NO DE STAND: \_\_\_\_\_ DE \_\_\_\_\_ MCX**

**F R E E M A N**

**URGENT**

**NE PAS RETARDER**

**DOIT ÊTRE LIVRÉ AVANT : 29 JUILLET 2016**

**TO:** \_\_\_\_\_  
(NOM DE L'EXPOSANT)

**A/S: FREEMAN  
61 BROWNS LINE  
TORONTO, ONTARIO  
CANADA M8W 3S2**

**ENTREPÔT**

**SALON: ISAAC CONFERENCE 2016**

**NO DE STAND: \_\_\_\_\_ DE \_\_\_\_\_ MCX**

PLACEZ UNE DE CES ÉTIQUETTES SUR CHAQUE PAQUET ENVOYÉ AFIN D'EN ASSURER LA LIVRAISON.  
SI PLUS D'UNE ÉTIQUETTE EST NÉCESSAIRE, N'HÉSITÉS PAS À FAIRE DES COPIES.

**F R E E M A N**

**URGENT**

***NE PAS RETARDER***

**NE PAS LIVRER AVANT : 12:00 LE 7 AOÛT 2016**

**À:** \_\_\_\_\_  
*(NOM DE L'EXPOSANT)*

**A/S:** FREEMAN  
WESTIN HARBOUR CASTLE  
ONE HARBOUR CASTLE  
TORONTO, ONTARIO, CANADA M5J 1A6

**SITE D'EXPO**

**SALON: ISAAC CONFERENCE 2016**

**NO DE STAND: \_\_\_\_\_ DE \_\_\_\_\_ MCX**

**F R E E M A N**

**URGENT**

***NE PAS RETARDER***

**NE PAS LIVRER AVANT : 12:00 LE 7 AOÛT 2016**

**TO:** \_\_\_\_\_  
*(NOM DE L'EXPOSANT)*

**A/S:** FREEMAN  
WESTIN HARBOUR CASTLE  
ONE HARBOUR CASTLE  
TORONTO, ONTARIO, CANADA M5J 1A6

**SITE D'EXPO**

**SALON: ISAAC CONFERENCE 2016**

**NO DE STAND: \_\_\_\_\_ DE \_\_\_\_\_ MCX**

PLACEZ UNE DE CES ÉTIQUETTES SUR CHAQUE PAQUET ENVOYÉ AFIN D'EN ASSURER LA LIVRAISON.  
SI PLUS D'UNE ÉTIQUETTE EST NÉCESSAIRE, N'HÉSITÉS PAS À FAIRE DES COPIES.

FURNISHING essentials  
AMEUBLEMENT essentiel



Your exhibit space should reflect your company's distinctive look and feel, which is why the furniture you choose to fill it is so important. Freeman Furnishing Essentials has everything you need with an assortment of superior, professional pieces in eye-catching shapes and styles to suit any budget or design essential. In addition, the quality control standards and in-house maintenance that Freeman adheres to are outstanding, so you always know you're getting the best furniture possible to make your show experience a total success.

Browse through this brochure and if you don't find what you want, don't worry. We will work with you every step of the way to make sure you get exactly what you're looking for. Our prices are all-inclusive and cover shipping and material handling with no hidden fees. Also, Freeman has multiple warehouse locations across the country, so delivering your furniture solution is always quick and simple.

Votre espace d'exposition devrait être un reflet de l'allure et du style distincts de votre société, d'où l'importance de choix de meubles pour le remplir. La gamme d'ameublement essentiel de Freeman à tout ce dont vous avez besoin, avec un assortiment de meubles professionnels dans des formes et des styles attrayants pouvant satisfaire à tout budget ou toute conception. En outre, les normes de contrôle de la qualité et l'entretien à l'interne de Freeman sont hors pair, donc vous êtes toujours confiants d'avoir les meilleurs meubles possibles pour la réussite de votre événement.

Découvrez tout cela dans cette brochure et si vous ne trouvez pas exactement ce que vous voulez, ne vous en souciez pas - nous travaillerons avec vous tout le long du processus afin de nous assurer que vous obtenez exactement ce que vous désirez. Nos prix sont tout inclus et comprennent les frais d'expédition et de manutention, sans frais cachés. Freeman possède également plusieurs sites d'entreposage dans le pays entier; la livraison de vos meubles se fait donc toujours rapidement et en toute simplicité.



FURNISHING essentials  
AMEUBLEMENT essentiel

# seating/sièges

**black diamond side chair**

21"W 23"L 32"H – 71089

**chaise sans bras black diamond**

21"Large 23"L 32"H – 71089



**black diamond stool**

22"W 18"L 46"H – 71088

**tabouret black diamond**

22"Large 18"L 46"H – 71088



**black diamond armchair**

20"W 21"L 33"H – 71090

**chaise avec bras black diamond**

20"Large 21"L 33"H – 71090





**limerick® chair by Herman Miller**

*Grey*

18"W 17.75"L 33"H – 210108

**chaise limerick® by Herman Miller**

*grise*

18"Large 17.75"L 33"H – 210108



**casey padded stool**

*Black or Grey Fabric*

20"W 21.5"L 42.5"H – 210112

**tabouret casey**

*Tissu noir ou gris*

20"Large 21.5"L 42.5"H – 210112



**grey gaslift stool**

24"W 20"L 46"H – 71047

**tabouret sténo gris**

24"Large 20"L 46"H – 71047

**grey gaslift chair**

26"W 20"L 38"H – 71045

**chaise sténo grise**

26"Large 20"L 38"H – 71045

Telescoping height adjustment;  
five-caster base rolls with ease.  
Base à cinq roulettes et ajustement  
télescopique de la hauteur.





# tables



## studio series

### black end table

17"W 17"L 18"H – 115104

### table de bout noire

17"Large 17"L 18"H – 115104

### black cocktail table

36"W 20"L 15"H – 115103

### table à cocktail noire

36"Large 20"L 15"H – 115103

## soho series

Black pedestal table

36" Diam. 30"H – 72067

Table-piedestal noire

36" Diam. 30"H – 72067





# display/présentoir



## display cylinders

Black

### low

30"Diam 15"H – 75020

### medium

18"Diam 20"H – 75021

### high

24"Diam 36"H – 75022

## présentoir cylindrique

Noir

### bas

30"Diam 15"H – 75020

### moyen

18"Diam 20"H – 75021

### haut

24"Diam 36"H – 75022



## orion computer kiosk

Black

28"L 28"D 40.5"H – 75079

(Computer not included.)

## comptoir à ordinateur orion

Noir

28"Large 28"D 40.5"H – 75079

(Ordinateur non inclus.)

## draped or undraped tables & counters

Coloured draping includes white vinyl top and pleated skirt on three sides. Fourth-side draping is available. Undraped tables include white plastic tops.

### tables (30" height)

	4'	6'	8'
Draped	124430	124630	124830
Draped on fourth side		1240630	1240830
Undraped	125430	125630	125830

### counters (42" height)

	4'	6'	8'
Draped	124442	124642	124842
Draped on fourth side		1240642	1240842
Undraped	125442	125642	125842



## tables et comptoirs avec ou sans jupe

Les tables sont recouvertes de vinyle blanc et d'une jupe sur 3 côtés. Nous pouvons installer une jupe au 4e côté. Les tables sans jupe sont également recouvertes de vinyle blanc.

### tables avec jupe

(30" hauteur)	4'	6'	8'
Avec jupe	124430	124630	124830
Avec jupe au 4e côté		1240630	1240830
Sans jupe	125430	125630	125830

### comptoirs avec jupe

(42" hauteur)	4'	6'	8'
Avec jupe	124442	124642	124842
Avec jupe au 4e côté		1240642	1240842
Sans jupe	125442	125642	125842





# accessories



a.



b.



c.



d.

# accessoires

**a. chrome sign holder**

Holds 22"x 28" sign – 220118

**a. porte-enseigne chrome**

Pour une enseigne 22"x 28" – 220118

**b. flat literature rack**

10"L 55"H – 750136

Display printed materials in six pockets

**b. porte-brochures**

10"L 55"H – 750136

Six pochettes

**c. small refrigerator empty**

19"W 19"L 34"H – 75057

**c. petit réfrigérateur vide**

19"Large 19"L 34"H – 75057

**d. chrome easel**

**d. trépied chrome**

220134

**corrugated wastebasket**

**corbeille à papier (carton ondulé)**

220106



\*Note: Electrical power must be ordered separately.

\*Note: les services électriques doivent être commandés séparément



**e. chrome stanchion with  
8' retractable belt**  
**e. poteau de foule avec  
sangle rétractable 8'**  
42"H – 220121

**f. chrome bag rack**  
**f. porte-sacs chrome**  
220110

**g. chrome coat tree**  
**g. patère chrome**  
220109

**file cabinet with lock**  
**h. two-drawer**  
25"W 15"L 28"H – f 74082  
**i. four-drawer**  
25"W 15"L 52"H – 74081

**classeur avec serrure**  
**h. deux tiroirs**  
25"Large 15"L 28"H – 74082  
**i. quatre tiroirs**  
25"Large 15"L 52"H – 74081

**special draping** *(not pictured)*

Special drape is available in black, blue, gold, grey, red, teal, white or plum.

**3' High**  
12103

**8' High**  
12108

Refer to page four for colour reference. For drape over 8' please call for availability and prices.

**tenture spéciale** *(non illustrée)*

Disponible en noir, bleu, doré, gris, rouge, sarcelle, blanc ou prune

**3' de hauteur**  
12103

**8' de hauteur**  
12108

Choix de couleurs en page quatre. Pour les tentures de plus de 8', communiquez avec nous pour la disponibilité et les prix.

**F R E E M A N**

# FREEMAN

61 Browns Line  
Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
FreemanTorontoES@freemanco.com



**PRIX EN LIGNE  
DATE LIMITE  
POUR PRIX RABAIS  
15 JUILLET 2016**

**PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE  
PAIEMENT À CETTE COMMANDE**

NOM DU SALON : **ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_ DIMENSION : \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_

PERSONNE-RESSOURCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_

Pour commander en ligne [www.freemanco.com](http://www.freemanco.com)

## AMEUBLEMENT

Qté	Article	Description	Prix En ligne	Prix Rabais	Prix Régulier	Total
<b>SIÈGES</b>						
___	71089	Chaise Black Diamond sans bras	88,00	96,80	123,20	_____
___	71090	Chaise Black Diamond avec bras	100,00	110,00	140,00	_____
___	71088	Tabouret Black Diamond	114,00	125,40	159,60	_____
___	210108	Chaise Limerick® par Herman Miller....	49,75	54,75	69,65	_____
___	210112	Tabouret Casey*	90,00	99,20	126,30	_____
		<input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Gris				
___	71047	Tabouret sténo	145,00	159,50	203,00	_____
___	71045	Chaise sténo .....	105,00	115,50	147,00	_____

## TABLES

Tables avec jupe - Les tables ont 24" de large

Noir  Bleu  Vert Foncé  Doré  Gris  Rouge  Blanc

___	124430	Table avec jupe 4' x 30"H*	77,00	84,70	107,80	_____
___	124630	Table avec jupe 6' x 30"H*	98,00	107,80	137,20	_____
___	124830	Table avec jupe 8' x 30"H* .....	115,00	126,50	161,00	_____
___	12404630	4e côté jupé 6' x 30"H* .....	33,25	36,60	46,55	_____
___	12404830	4e côté jupé 8' x 30"H* .....	33,25	36,60	46,55	_____
___	124442	Table avec jupe 4' x 42"H* .....	108,00	118,80	151,20	_____
___	124642	Table avec jupe 6' x 42"H* .....	127,00	139,70	177,80	_____
___	124842	Table avec jupe 8' x 42"H* .....	142,00	156,20	198,80	_____
___	12404642	4e côté jupé 6' x 42"H* .....	33,25	36,60	46,55	_____
___	12404842	4e côté jupé 8' x 42"H* .....	33,25	36,60	46,55	_____

Tables sans jupe - Tables ont 24" de large

___	125430	Table sans jupe 4' x 30"H.....	53,00	58,30	74,20	_____
___	125630	Table sans jupe 6' x 30"H.....	64,00	70,40	89,60	_____
___	125830	Table sans jupe 8' x 30"H.....	79,00	86,90	110,60	_____
___	125442	Table sans jupe 4' x 42"H.....	72,00	79,20	100,80	_____
___	125642	Table sans jupe 6' x 42"H.....	82,00	90,20	114,80	_____
___	125842	Table sans jupe 8' x 42"H.....	97,00	106,70	135,80	_____

## PODIUM DE TABLE (en carton noir)

___	1504100	4' x 7" H	29,25	32,20	40,95	_____
___	1504200	4' x 14" H	44,75	49,25	62,65	_____
___	1506100	6' x 7" H	34,25	37,70	47,95	_____
___	1506200	6' x 14" H	54,75	60,25	76,65	_____

Qté	Article	Description	Prix En ligne	Prix Rabais	Prix Régulier	Total
<b>PRÉSENTOIRS / TABLES</b>						
Les présentoirs sont disponibles en noir seulement						
___	75020	Présentoir cylindrique/Bas.....	141,00	155,10	197,40	_____
___	75021	Présentoir cylindrique/Moyen.....	155,00	170,50	271,00	_____
___	75022	Présentoir cylindrique/Haut.....	190,00	209,00	266,00	_____
___	75079	Comptoir Orion à ordinateur.....	308,00	338,80	431,20	_____
___	72067	Table à café Soho.....	168,00	184,80	235,20	_____
		36" Diam. x 30"H				
___	115103	Table cocktail noire Studio.....	61,00	67,10	85,40	_____
___	115104	Table de bout noire Studio.....	59,00	64,90	82,60	_____

## ACCESSOIRES

___	220121	Poteau de foule avec sangle.....	80,00	88,00	112,00	_____
___	220118	Porte-enseigne chrome.....	80,00	88,00	112,00	_____
___	750136	Support plat à brochures.....	175,00	192,50	245,00	_____
___	220109	Patère chrome.....	35,00	38,50	49,00	_____
___	220134	Trépied chrome.....	47,00	51,70	65,80	_____
___	220110	Porte-sacs chrome.....	73,00	80,30	102,20	_____
___	220106	Corbeille à papier.....	18,50	20,35	25,90	_____
___	75057	Réfrigérateur 4 pi. cube.....	180,00	209,00	266,00	_____
___	74082	Classeur 2 tiroirs.....	184,00	202,40	257,50	_____
___	74081	Classeur 4 tiroirs.....	273,00	300,30	382,20	_____

## Tenture spéciale

Noir  Bleu  Vert Foncé  Doré  Gris  Rouge  Blanc

___	12103	Tenture 3'H (pi.li.) .....	9,50	10,45	13,30	_____
___	12108	Tenture 8' H (pi.li.) .....	10,50	11,55	14,70	_____
___	13803	Poteau et base métal 3'H.....	12,00	13,20	16,50	_____
___	13808	Poteau et base métal 8'H.....	12,00	13,20	16,50	_____
___	1330811	Barre Transversale (8'-10').....	12,00	13,20	16,50	_____
___	15905	Bocal à cartes d'affaires.....	32,00	35,20	44,80	_____

## NETTOYAGE

Le prix est basé sur le pied carré total de votre espace, multiplié par le nombre de jour. Le prix régulier est effectif dès le premier jour de montage.

___	610100	Booth Vacuuming-One Time.....	1,00	1,40	_____
-----	--------	-------------------------------	------	------	-------

## FLEURS

___	4220999	Arrangement spécial - Appelez pour soumission				_____
___	4220300	Petit arrangement floral.....	95,00		133,00	_____
___	4220400	Fleurs fraîches coupées.....	125,00		175,00	_____
___	4220500	Grand arrangement floral.....	165,00		229,60	_____

**Sélectionnez une couleur pour les articles avec l'astérisque.  
Nous choisirons une couleur pour vous si elle n'est pas indiquée.**

## TOTAL

Sous-Total \_\_\_\_\_ + 13% TVH \_\_\_\_\_ = TOTAL \_\_\_\_\_

FREEMAN ameublement, nettoyage, fleurs

Profitez d'un rabais additionnel en commandant en ligne  
à [www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

SPECIALTY

# furnishings

# Ameublement

HAUT DE GAMME

Freeman Specialty Furnishings is a unique collection of furniture designed to make your exhibit stand out from the rest. Special attention has been given in selecting pieces that are original and of high quality.

---

L'ameublement haut de gamme de Freeman est spécialement conçu pour attirer l'attention sur votre stand. Un soin particulier a été apporté dans l'originalité et la qualité des pièces sélectionnées.



F R E E M A N

SPECIALTY furnishings

Ameublement HAUT DE GAMME

## stools / tabourets

**equino stool /  
tabouret équino**

14" x 16" x 36" H

*white / blanc – 910146**black / noir – 910147**red / rouge – 910148***lola stool /  
tabouret lola**

16" x 16" x 40" H

*white / blanc – 910211**black / noir – 910210**red / rouge – 910149***chrome bar stool /  
tabouret fini chrome**

17.5" x 18" x 45" H

*white / blanc – 910132**black / noir – 910135***black café stool /  
tabouret café noir**

25" x 28" x 77" H

*black / noir – 910212*

# seating / sièges



**black café chair /  
chaise café noire**

17.5" x 15.5" x 34" H  
black / noir – 910134



**ripple sled chair /  
chaise à dos ondulée**

24" x 22" x 35" H  
black / noir – 910213



**armless chair /  
fauteuil sans bras**

23" x 28" x 35" H  
white / blanc – 910152  
black / noir – 910153



**sculpted chair /  
fauteuil d'appoint**

33" x 27" x 26" H  
white / blanc – 910150  
red / rouge – 910151

**sculpted loveseat /  
causeuse dossier arrondi**

52" x 27" x 27" H  
white / blanc – 930147  
red / rouge – 930148



**sculpted sofa /  
sofa dossier arrondi**

74" x 27" x 27" H  
white / blanc – 930146



**citi black leather chair /  
fauteuil en cuir citi**

35" x 28.5" x 28" H  
black / noir – 910201

**citi black leather loveseat /  
causeuse en cuir citi**

56" x 28.5" x 28" H  
black / noir – 930200



**citi black leather sofa /  
sofa en cuir citi**

78" x 28.5" x 28" H  
black / noir – 930202



# tables



**square bistro table /  
table bistro carrée**

30" x 30" x 42" H

*black / noir – 920147*



**round bistro table /  
table bistro ronde**

30" Diam x 42" H

*white / blanc – 920148*

*black / noir – 920146*



**round bistro chrome table /  
table ronde bistro fini chrome**

24" Diam x 42" H – 920149

*chrome*

**round bistro chrome table /  
table ronde bistro fini chrome**

30" Diam x 42" H – 920200

*chrome*



**square bistro chrome table /  
table bistro carrée fini chrome**

24" x 24" x 42" H – 920201



# tables



**coffee table steel frame /  
table à café fini acier**

24" x 48" x 20" H

*white laminate / laminé blanc – 920151*

*black laminate / laminé noir – 920150*



**end table steel frame /  
table de coin fini acier**

24" x 24" x 20" H

*white laminate / laminé blanc – 920153*

*black laminate / laminé noir – 920152*



**sculpted round end table /  
table de coin ronde**

16" Diam x 24" H

*white / blanc – 920157*

*black / noir – 920156*



**sculpted round coffee table /  
table à café ronde**

24" diam. x 20" H

*white / blanc – 920155*

*black / noir – 920154*



# accessories / accessoires



## large ottoman / grand repose-pied

*Red / rouge* 72" x 20" x 18" H – 950154



## large ottoman / grand repose-pied

*black / noir* 72" x 18" x 18" H – 950153



## ottoman / repose-pied

43" x 19" x 18" H

*white / blanc* – 950146

*black / noir* – 950147



## cube

18" x 18" x 18" H

*white / blanc* – 950112

*black / noir* – 950110

*red / rouge* – 950111



# FREEMAN

61 Browns Line  
Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
FreemanTorontoES@freemanco.com



**PRIX EN LIGNE**  
**DATE LIMITE**  
**POUR PRIX RABAIS**  
**15 JUILLET 2016**

**PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE PAIEMENT À CETTE COMMANDE**

NOM DU SALON : **ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_ DIMENSION : \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_

PERSONNE-RESSOURCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_

Pour commander en ligne: [www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

Qté	# article	Description	Prix en ligne	Prix rabais	Prix régulier	Total
<b>TABOURET</b>						
_____	910146	Tabouret Equino - blanc.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$
_____	910147	Tabouret Equino - noir.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$
_____	910148	Tabouret Equino - rouge.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$
_____	910211	Tabouret Lola - blanc.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$
_____	910210	Tabouret Lola - noir.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$
_____	910149	Tabouret Lola - rouge.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$
_____	910132	Tabouret fini chrome- blanc.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$
_____	910135	Tabouret fini chrome - noir.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$
_____	910212	Tabouret café - noir.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$

<b>FAUTEUILS</b>						
_____	910134	Chaise Café - noir.....	101,00 \$	111,10 \$	141,40 \$	_____ \$
_____	910213	Chaise à dos ondulé - noir.....	135,00 \$	148,50 \$	189,00 \$	_____ \$
_____	910152	Fauteuil sans bras - blanc.....	225,00 \$	247,50 \$	315,00 \$	_____ \$
_____	910153	Fauteuil sans bras - noir.....	225,00 \$	247,50 \$	315,00 \$	_____ \$

<b>Série rouge et blanc</b>						
_____	910150	Fauteuil d'appoint - blanc.....	265,00 \$	291,90 \$	371,00 \$	_____ \$
_____	910151	Fauteuil d'appoint - rouge.....	265,00 \$	291,90 \$	371,00 \$	_____ \$
_____	930147	Causeuse dossier arrondi - blanc.....	355,00 \$	390,50 \$	497,00 \$	_____ \$
_____	930148	Causeuse dossier arrondi - rouge.....	355,00 \$	390,50 \$	497,00 \$	_____ \$
_____	930146	Sofa dossier arrondi - blanc.....	450,00 \$	495,00 \$	630,00 \$	_____ \$

<b>Série citi</b>						
_____	910201	Fauteuil citi - cuir noir.....	265,00 \$	291,90 \$	371,00 \$	_____ \$
_____	930200	Causeuse citi - cuir noir.....	355,00 \$	390,50 \$	497,00 \$	_____ \$
_____	930202	Sofa citi - cuir noir.....	450,00 \$	495,00 \$	630,00 \$	_____ \$

<b>Repose-pied et cube</b>						
_____	950153	Grand repose-pied - noir (72"x18"x18"h).....	395,00 \$	434,50 \$	553,00 \$	_____ \$
_____	950154	Grand repose-pied - rouge (72"x18"x18"h).....	395,00 \$	434,50 \$	553,00 \$	_____ \$
_____	950147	Repose-pied - noir (43"x19"x18"h).....	250,00 \$	275,00 \$	350,00 \$	_____ \$
_____	950146	Repose-pied - blanc (43"x19"x18"h).....	250,00 \$	275,00 \$	350,00 \$	_____ \$
_____	950110	Cube - noir (18"x18"x18"h).....	119,00 \$	130,90 \$	166,60 \$	_____ \$
_____	950112	Cube - blanc (18"x18"x18"h).....	119,00 \$	130,90 \$	166,60 \$	_____ \$
_____	950111	Cube - rouge (18"x18"x18"h).....	119,00 \$	130,90 \$	166,60 \$	_____ \$

## TABLES

<b>Table bistro</b>						
_____	920147	Table bistro carrée - laminé noir (30"x30"x42").....	185,00 \$	203,50 \$	259,00 \$	_____ \$
_____	920201	Table bistro carré - fini chrome (24"x24"x42").....	185,00 \$	203,50 \$	259,00 \$	_____ \$
_____	920146	Table bistro ronde - laminé noir (30"diam x 42").....	185,00 \$	203,50 \$	259,00 \$	_____ \$
_____	920148	Table bistro ronde - laminé blanc (30"diam x 42").....	185,00 \$	203,50 \$	259,00 \$	_____ \$
_____	920149	Table bistro ronde - fini chrome (24"diam x 42").....	185,00 \$	203,50 \$	259,00 \$	_____ \$
_____	920200	Table bistro ronde - fini chrome (30"diam x 42").....	185,00 \$	203,50 \$	259,00 \$	_____ \$

<b>Table à café et table de coin</b>						
_____	920151	Table à café - fini acier - laminé blanc (24"x48"x20"h)....	140,00 \$	154,00 \$	196,00 \$	_____ \$
_____	920150	Table à café - fini acier - laminé noir (24"x48"x20"h).....	140,00 \$	154,00 \$	196,00 \$	_____ \$
_____	920153	Table de coin - fini acier - laminé blanc (24"x24"x20"h).....	95,00 \$	104,50 \$	133,00 \$	_____ \$
_____	920152	Table de coin - fini acier - laminé noir (24"x24"x20"h).....	95,00 \$	104,50 \$	133,00 \$	_____ \$
_____	920155	Table à café ronde - blanc (28"diam x 14"h).....	140,00 \$	154,00 \$	196,00 \$	_____ \$
_____	920154	Table à café ronde - noir (28"diam x 14"h).....	140,00 \$	154,00 \$	196,00 \$	_____ \$
_____	920157	Table de coin ronde - blanc (16"diam x 24"h).....	95,00 \$	104,50 \$	133,00 \$	_____ \$
_____	920156	Table de coin ronde - noir (16"diam x 24"h).....	95,00 \$	104,50 \$	133,00 \$	_____ \$

<b>TOTAL</b>		
Sous-Total	+ 13% TVH	= TOTAL

Profitez des prix rabais en commandant en ligne à [www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

FREEMAN ameublement haut de gamme

# tapis



Lorsqu'il est question d'attirer les regards sur votre kiosque lors d'une exposition, nous avons ce qu'il vous faut. Freeman vous offre une multitude d'options de tapis de qualité supérieure conçus pour s'adapter parfaitement à votre espace d'exposition. Grâce à ses tapis classique, personnalisés et prestige, Freeman vous offre une grande variété pour répondre à vos besoins.



Voici quelques données à propos de notre service de tapis :

- Freeman n'utilise que des tapis grand teint, pour recréer des tons assortis, chaque fois
- Les employés de Freeman supervisent la pose de votre tapis
- Nous inspectons rigoureusement chaque tapis remis à neuf pour nous assurer de sa qualité
- Tous nos sous-tapis ont été améliorés et surpassent maintenant les normes de l'industrie



# TAPIS classiques

## coupe personnalisée

Les tapis classiques de Freeman sont offerts dans une variété de couleurs, et comprennent la livraison, plastique de recouvrement, l'installation, le ruban à tapis, l'enlèvement des tapis ainsi que tous les frais de manutention liés aux tapis. Le sous-tapis est offert à prix modique. Pour une plus importante commande, un appel suffit pour bénéficier de rabais supplémentaires.

## coupe standard

Nos tapis classiques sont offerts dans une variété de grandeurs : 10 pi x 10 pi, 10 pi x 20 pi, 10 pi x 30 pi, 10 pi x 40 pi et plus. Les prix incluent la livraison, l'installation, le ruban à tapis, l'enlèvement des tapis ainsi que tous les frais de manutention liés aux tapis. Le sous-tapis et plastique de recouvrement sont offerts pour un léger supplément. Comme toujours, il n'y a aucun frais caché.



*gris*



*bleu*



*noir*



*rouge*

## des questions ?

Appelez au service à la clientèle au numéro apparaissant sur la feuille À noter. Pour commander rapidement et en toute simplicité, visitez le [www.myfreemanonline.com](http://www.myfreemanonline.com).

*Les couleurs réelles pourraient varier légèrement.*

# FREEMAN

61 Browns Line  
 Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
 416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
 FreemanTorontoES@freemanco.com



**PRIX EN LIGNE  
 DATE LIMITE  
 POUR PRIX RABAIS  
 15 JUILLET 2016**

**PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE  
 PAIEMENT À CETTE COMMANDE**

NOM DU SALON : \_\_\_\_\_ **ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND: \_\_\_\_\_

PERSONNE RESSOURCE : \_\_\_\_\_ NO DE TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_

- Tous les tapis Classique contiennent des matières recyclées et sont recyclables.

**TAPIS CLASSIQUE COUPÉ SUR MESURE - Includ : pellicule protectrice, livraison, manutention, installation**

- Notre tapis classique coupé sur mesure est disponible en quatre couleurs attrayantes :

**CHOISISSEZ LA COULEUR DE VOTRE TAPIS :**

Noir  Gris  Bleu  Rouge

**Location** - Prix en pieds carrés (100 pi.ca. minimum)

**16 onces**

		En ligne	Rabais	Régulier	Total
100 - 700 pi.ca.	Dimension : _____ x _____ = _____ pi.ca. à	2,50 \$	2,75 \$	3,50 \$	_____ \$

**TAPIS CLASSIQUE - includ : livraison, manutention, installation**

- Notre tapis classique coupé sur mesure est disponible en quatre couleurs attrayantes :

**CHOISISSEZ LA COULEUR DE VOTRE TAPIS :**

Noir  Gris  Bleu  Rouge

Qté	Description	En ligne	Rabais	Régulier	Total
_____	Tapis classique 10' x 10' .....	198,00 \$	217,80 \$	277,20 \$	_____ \$
_____	Tapis classique 10' x 20' .....	355,00 \$	390,50 \$	497,00 \$	_____ \$
_____	Tapis classique 10' x 30' .....	557,00 \$	612,70 \$	779,800 \$	_____ \$

**sous-tapis et pellicule protectrice - includ : livraison, manutention, installation**

_____	Sous-tapis 10' x 10' - simple .....	118,50 \$	130,35 \$	165,90 \$	_____ \$
_____	Sous-tapis 10' x 20' - simple .....	237,00 \$	260,70 \$	331,80 \$	_____ \$
_____	Sous-tapis 10' x 30' - simple .....	355,00 \$	390,50 \$	497,00 \$	_____ \$
_____	Sous-tapis 10' x 10' - double .....	180,00 \$	198,00 \$	252,00 \$	_____ \$
_____	Sous-tapis 10' x 20' - double.....	355,00 \$	390,50 \$	497,00 \$	_____ \$
_____	Sous-tapis 10' x 30' double.....	530,00 \$	583,00 \$	742,00 \$	_____ \$
_____	Sous-tapis - 1/2" (301 - 700 pi.ca.) .....	1,20 \$	1,30 \$	1,70 \$	_____ \$
_____	Sous-tapis - 1/2" (700 pi.ca. et plus).....	1,00 \$	1,10 \$	1,40 \$	_____ \$
_____	Sous-tapis - Double 1" (100 - 700 pi.ca.) .....	2,15 \$	2,35 \$	3,00 \$	_____ \$
_____	Sous-tapis - Double 1" (700 pi.ca. et plus) .....	2,00 \$	2,20 \$	2,80 \$	_____ \$
_____	Pellicule protectrice (au pi.ca.).....	0,60 \$	0,65 \$	0,85\$	_____ \$

Notre sous-tapis contient de 95 à 100% de mousse d'uréthane recyclée et est également recyclable à 100% selon les spécifications du manufacturier. Notre pellicule protectrice contient jusqu'à 60% de matières recyclées.

TOTAL		
Sous-Total _____	+ 13% TVH _____	= TOTAL _____

**\*\*Tous les câbles de services doivent être en place avant l'installation du tapis.\*\***

FREEMAN tapis

Profitez d'un rabais additionnel en commandant en ligne  
 à [www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

# FREEMAN

61 Browns Line

Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
FreemanTorontoES@freemanco.com



DATE LIMITE  
POUR PRIX RABAIS  
15 JUILLET 2016

**PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE  
PAIEMENT À CETTE COMMANDE**

NOM DU SALON : **ISAAC CONFERENCE 2016**

---

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_ DIMENSION : \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_

PERSONNE-RESSOURCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

---

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_



## LE SPÉCIAL SALON INCLUS

- Tapis (choix de couleur)
- 1-Table ronde noire (30"h)
- 2- Chaises sans bras "Black Diamor"
- 1- Enseigne fascia de 3m avec logo
- Main-d'oeuvre montage / démontage incluse

	Rabais	Régulier
<input type="checkbox"/> 10' x 10'	\$1,230.00	\$1,722.00
<input type="checkbox"/> 10' x 20'	\$1,980.00	\$2,772.00

Les commande reçues sans paiement ou après la date limite de commande seront facturées aux tarifs régulier. L'électricité et service de nettoyage ne sont pas inclus

Pour commander en ligne: [www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

### PANNEAUX

Veuillez choisir votre option:

- TISSUS BLEU     TISSUS GRIS  
 TISSUS NOIR     PVC BLANC

Vous pouvez optimiser vos panneaux à 100,00 supplémentaire par panneau:

- LATTE BLANCHE     LATTE NOIRE  
 LATTE ÉRBLE

### TAPIS

Veuillez choisir votre couleur de tapis

- Bleu     Rouge     Gris     Noir
- Logo sur le fascia** - Veuillez sélectionner la boîte et un représentant vous contactera pour le prix.

### FASCIA

Veuillez choisir votre police.

- CLARENDON MEDIUM    ENVIRO  
EUROSTILE BOLD    HELVETICA BOLD  
TIMES NEW ROMAN

Couleur des lettres: \_\_\_\_\_

Veuillez indiquer le texte de votre fascia0:

\_\_\_\_\_

### TOTAL

Soustotal \_\_\_\_\_ + 13% HVH \_\_\_\_\_ = TOTAL \_\_\_\_\_

FREEMAN spécial salon



# stands CLÉS EN MAIN



Forfait 1

#1710500



Forfait 1 surclassé avec graphiques et comptoir



Forfait 2

#1710300



Forfait 2 surclassé avec graphiques et comptoir



Forfait 3

#1710400



Forfait 3 surclassé avec graphiques et comptoir



Forfait 4

#1710201



Forfait 4 surclassé avec graphiques et comptoir

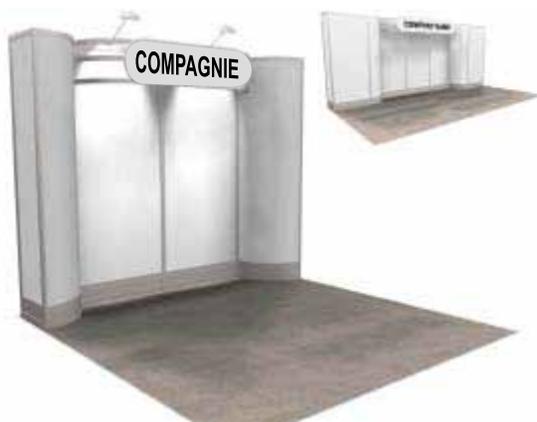


Forfait 5

#17101000



Forfait 5 surclassé avec graphiques et comptoir



Forfait 6

#17103000



Forfait 6 surclassé avec graphiques et comptoir

Tous les forfaits comprennent : Une prise électrique et la main d'oeuvre pour installer les lumières seulement. La consommation d'énergie ne doit pas dépasser 500 watts.

**Questions?** Tous les forfaits peuvent être personnalisés ou modifiés selon vos besoins. Veuillez communiquer avec l'un de nos spécialistes au numéros indiqués sur le "A Noter". Pour commander en ligne : [www.freemanco.com](http://www.freemanco.com) (disponible en anglais seulement).

Choix de couleurs de tapis classique



gris



bleu

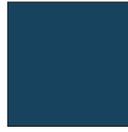


noir



rouge

Choix de couleurs de panneaux



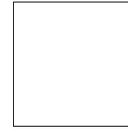
tissu bleu



tissu gris



tissu noir



PVC blanc

Surclassez votre tapis : Choix de couleurs de tapis prestige



blanc



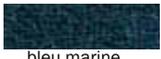
gris perle



anthracite



noir



bleu marine



bleu antique



moka



crème



cardinal

Questions?

Tous les forfaits peuvent être personnalisés ou modifiés selon vos besoins. Veuillez communiquer avec l'un de nos spécialistes au numéro indiqué sur le "A Noter".

Surclassement disponible pour moins de 500\$



Panneaux lattes et tablettes



Métal noir



Graphiques et logo sur mesure

Pour voir d'autres conceptions sur mesure



Cabinets et comptoirs



Panneaux de couleur



[www.freemanco.com/customexhibits](http://www.freemanco.com/customexhibits)  
(Disponible en anglais seulement)

# FREEMAN

61 Browns Line  
Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
FreemanTorontoES@freemanco.com



**PRIX EN LIGNE**  
**DATE LIMITE**  
**POUR PRIX RABAIS**  
**15 JUILLET 2016**

**PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE PAIEMENT À CETTE COMMANDE**

NOM DU SALON : **ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_ DIMENSION : X \_\_\_\_\_

PERSONNE-RESSOURCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_

Pour commander en ligne: [www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

Tous les exhibits comprennent: installation et démontage de l'exhibit, sa manutention, tapis classique avec aspirateur quotidien, 2 lampes (par unité de 10'), 1 prise électrique (500 watts) pour les lumières seulement et la main d'oeuvre pour les installer.

Pour placer votre commande, prière de cocher la case appropriée et remplissez les autres sélections au bas du formulaire.

## STANDS CLÉS EN MAIN

		Prix Rabais	Prix réguliers		Prix Rabais	Prix Réguliers	Total
Forfait 1	<input type="checkbox"/> 10' x 10'	1,915,00 \$	2,681,00 \$	<input type="checkbox"/> 10' x 20'	3,125,00 \$	4,375,00 \$	_____
Forfait 2	<input type="checkbox"/> 10' x 10'	1,330,00 \$	1,862,50 \$	<input type="checkbox"/> 10' x 20'	2,100,00 \$	2,940,00 \$	_____
Forfait 3	<input type="checkbox"/> 10' x 10'	1,700,00 \$	2,380,00 \$	<input type="checkbox"/> 10' x 20'	2,575,00 \$	3,605,00 \$	_____
Forfait 4	<input type="checkbox"/> 10' x 10'	2,100,00 \$	2,940,00 \$	<input type="checkbox"/> 10' x 20'	3,785,00 \$	5,299,50 \$	_____
Forfait 5	<input type="checkbox"/> 10' x 10'	1,728,00 \$	2,419,00 \$	<input type="checkbox"/> 10' x 20'	3,015,00 \$	4,221,00 \$	_____
Forfait 6	<input type="checkbox"/> 10' x 10'	1,800,00 \$	2,520,00 \$	<input type="checkbox"/> 10' x 20'	2,353,00 \$	2,395,00 \$	_____

- Commandes reçues après la date limite ou sans paiement seront facturées au prix régulier et sont sujettes à la disponibilité.
- Commandes annulées après le début de la production sont sujets des frais d'annulation de 100%.

## CHOISISSEZ VOS PANNEAUX

Tissu bleu     Tissu gris     Tissu noir     PVC blanc

## TAPIS

Le tapis classique et le nettoyage de nuit sont inclus dans le prix de location de votre forfait. Veuillez choisir parmi les couleurs suivantes:

Noir     Bleu     Gris     Rouge

## ÉCLAIRAGE

Chacun des stands clés en main de 10' comprend 2 lampes halogènes.

Note: L'électricité et la main d'oeuvre pour installer les lampes sont incluses dans le prix de location du stand. La consommation d'électricité ne doit pas excéder 1500 watts.

\*Les prises électriques additionnelles doivent être commandées séparément.

## BANDEAU D'IDENTIFICATION

Prière d'indiquer la couleur désirée de votre lettrage.

Noir     Bleu     Brun     Bourgogne     Couleur PMS \_\_\_\_\_  
 Rouge     Sarcelle     Blanc     Vert foncé     Police de caractère \_\_\_\_\_

\*Par défaut, nous utiliserons Helvetica.

Indiquez le nom exact devant apparaître sur le bandeau.

## METTEZ VOTRE STAND EN VALEUR

Demandez à un de nos représentants de vous faire une soumission en cochant une des cases suivantes:

Panneaux lattes et tablettes     Cabinets et comptoirs     Couleur de métal spéciale  
 Panneaux de couleur     Créer un stand sur mesure     Graphiques et logo sur mesure

## TOTAL

Sous-Total \_\_\_\_\_ + 13% TVH \_\_\_\_\_ = TOTAL \_\_\_\_\_

FREEMAN stand clés en main

# FREEMAN

61 Browns Line  
 Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
 416-252-2420 • Fax: 416-252-2365  
 E-mail: FreemanTorontoES@freemanco.com



**DISCOUNT PRICE  
 DEADLINE DATE  
 JULY 15, 2016**

**METHOD OF PAYMENT MUST  
 ACCOMPANY YOUR ORDER**

NAME OF SHOW: **ISAAC CONFERENCE 2016**  
 COMPANY NAME \_\_\_\_\_ BOOTH #: \_\_\_\_\_  
 CONTACT NAME: \_\_\_\_\_ PHONE #: \_\_\_\_\_  
 E-MAIL ADDRESS \_\_\_\_\_

Pour commander en ligne : [www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

## STAND AUTOPORTANT



LOCATION		QTE	TOTAL
Dimension	Prix		
8' H x 8' Lar	2,055,00 \$	_____	_____
8' H x 10' Lar	2,450,00 \$	_____	_____
ACHAT*			
Dimension	Prix		
8' H x 8' Lar	2,650,00 \$	_____	_____
8' H x 10' Lar	3,250,00 \$	_____	_____

\*Livraison non incluse

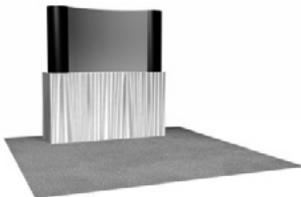
**La location comprend :**  
 Tapis classique 10' X 10'  
 Installation & démantèlement du stand  
 Manutention du stand  
 Aspirateur  
 1 podium-par unité de 8'x10' seulement  
 2 200 Watt lampes halogène  
 (une prise électrique 500 watts pour les lumières seulement)

**L'achat comprend :**  
 2-Caisses de transport  
 L'installation et le démontage (1 fois)  
 1 podium par unité de 8'x10' seulement  
 2 200 Watt lampes halogène  
 (électricité non-incluse)

Couleurs des panneaux: Noir  Gris

Tapis classique 10'x10': Bleu  Gris  Noir  Rouge

## STAND SUR TABLE



LOCATION		QTE	TOTAL
Dimension	Prix		
40" H x 6' Lar	1,335,00 \$	_____	_____
40" H x 8' Lar	1,435,00 \$	_____	_____
ACHAT*			
Dimension	Prix		
40" H x 6' Lar	1,425,00 \$	_____	_____
40" H x 8' Lar	1,505,00 \$	_____	_____

**La location comprend :**  
 Tapis classique 10' X 10'  
 Table jupée  
 Installation & démantèlement du stand  
 Manutention du stand  
 Aspirateur  
 1 podium-par unité de 8'x10' seulement  
 2 200 Watt lampes halogène  
 (une prise électrique 500 watts pour les lumières seulement)

**L'achat comprend :**  
 1-Caisse de transport  
 L'installation et le démontage (1 fois)

Couleurs des panneaux: Noir  Gris

Tapis classique 10'x10': Bleu  Gris  Noir  Rouge

Table 6' x 30" h: Bleu  Gris  Noir  Rouge

Doré  Vert Foncée  Prune  Blanche

## PANNEAUX GRAPHIQUES

Nos panneaux personnalisés peuvent rehausser considérablement l'aspect de votre stand. Cochez la case ci-contre et un responsable des ventes de stands communiquera avec vous pour une soumission.

## ACCESSOIRES OPTIONELLES

Part #	Description	ACHAT		TOTAL
		Qty.	Price	
1715800	2 lampes halogène 200 W	_____	295,00 \$	_____
1715801	1 lampe halogène 200 W	_____	150,00 \$	_____
1715802	Tablette droite	_____	120,00 \$	_____
1715802	Tablette à angle	_____	120,00 \$	_____

## CONSEILS PRATIQUES

- Des frais de manutention s'appliqueront sur les envois produits et documents
- Commandez à l'avance et sauvez temps et argent tout en vous assurant de la disponibilité. **Des frais de 40% s'appliqueront sur les commandes reçues après la date limite ou celles reçues sans mode de paiement.**

## TOTAL

Sous-Total \_\_\_\_\_ + 13% TVH \_\_\_\_\_ = TOTAL \_\_\_\_\_

FREEMAN totalflex

# FREEMAN

61 Browns Line  
Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
FreemanTorontoES@freemanco.com



**PRIX EN LIGNE**  
**DATE LIMITE**  
**POUR PRIX RABAIS**  
**15 JUILLET 2016**

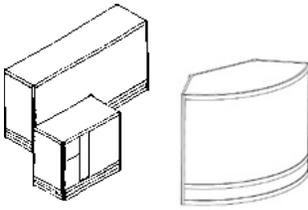
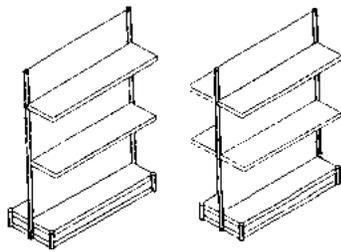
**PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE PAIEMENT À CETTE COMMANDE**

NOM DE L'EXPOSITION : **ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE LA COMPAGNIE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_

PERSONNE-RESSOURCE : \_\_\_\_\_ NO DE TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL \_\_\_\_\_

ACCESSOIRES			
 <b>PANNEAU LATTE</b>	 <b>COMPTOIRS</b>	 <b>GONDOLES</b>	
 <b>VITRINE</b>	 <b>TOUR VITRINE</b> <b>1M X 1/2M X 8'H</b> Avec éclairage en plongée (électricité en sus)	 <b>TOUR VITRINE</b> <b>1/2M X 1/2M X 8'H</b> Avec éclairage en plongée (électricité en sus)	

Qté	Article	Description	Prix En ligne	Prix Rabais	Prix Régulier	Total
<b>TABLETTES (Encerclez la couleur) Noir ou Blanc</b>						
___	17201	Droite 1M (37" x 12")	45,00	49,50	63,00 \$	___
___	17206	Angle 1M (37" x 12")	45,00	49,50	63,00 \$	___
<b>POCHETTE PLEXI</b>						
___	174015	Pour documents (Format Lettre 8½" x 11")	25,75	28,35	36,05 \$	___
___	174016	Pour documents	25,75	28,35	36,05 \$	___
<b>COMPTOIRS ET SERRURES (Encerclez la couleur) Tissu bleu, gris ou PVC blanc</b>						
___	17305	1M x ½M x 36" Haut	285,00	313,50	399,00 \$	___
___	17306	1M x ½M x 42" Haut	285,00	313,50	399,00 \$	___
___	17308	2M x ½M x 36" Haut	380,00	418,00	532,00 \$	___
___	17309	2M x ½M x 42" Haut	380,00	418,00	532,00 \$	___
___	173010	1M Radius x ½M x 36"H	410,00	451,00	574,00 \$	___
___	173011	1M Radius x ½M x 42"H	410,00	451,00	574,00 \$	___
___	17301	Serrure pour comptoir	10,00	11,00	14,00 \$	___
<b>PANNEAUX (Encerclez la couleur) Tissu bleu, gris, noir ou PVC blanc</b>						
___	173520	1M x 8' Haut	235,00	258,50	329,00 \$	___
___	173525	½M x 8' Haut	135,00	148,50	189,00 \$	___

Qté	Article	Description	Prix En ligne	Prix Rabais	Prix Régulier	Total
<b>PANNEAU DE LATTES (Encerclez la couleur) Noir, Blanc, Érable</b>						
___	1736100	1M x 8' Haut	345,00	379,50	483,00 \$	___
<b>GONDOLES (Encerclez la couleur) Tissu bleu, gris, noir ou PVC blanc</b>						
___	174541	Un côté 1M x 4' Haut.	298,00	327,80	417,20 \$	___
___	174581	Un côté 1M x 8' Haut.	380,00	418,00	532,00 \$	___
___	174542	Deux côtés 1M x 4' Haut	405,00	445,50	567,00 \$	___
___	174582	Deux côtés 1M x 8' Haut	487,00	535,70	681,80 \$	___
<b>VITRINE (PVC blanc seulement)</b>						
___	17551206	Vitrine 1M x ½M x 42"H	\$340,00	374,00	476,00 \$	___
___	1755800	Vitrine 1M x ½M x 8'H	\$575,00	632,50	805,00 \$	___
___	1755801	Vitrine ½M x ½M x 8'H	\$415,00	456,50	581,00 \$	___

<b>TOTAL</b>
Sous-Total _____ + 13% TVH _____ = TOTAL _____

FREEMAN accessoires

# FREEMAN

61 Browns Line  
 Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
 416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
 FreemanTorontoES@freemanco.com



DATE LIMITE  
 POUR PRIX RABAIS  
 15 JUILLET 2016

**PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE  
 PAIEMENT À CETTE COMMANDE**

NOM DU SALON : **ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_ DIMENSION : \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_

PERSONNE-RESSOURCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_

Pour commander en ligne : [www.freemanco.com/store](http://www.freemanco.com/store)

## GRAPHISME ET SIGNALISATION

**Prière de joindre le texte ou le fichier électronique à votre formulaire de commande. Voir les instructions graphiques au verso.**

### DIMENSIONS HORS NORME

Freeman peut vous fournir des reproductions graphiques de très haute qualité: quadricomie, qualité photo, numérisation haute résolution et ce, en plusieurs formats pour bannières, enseignes, etc.

\_\_\_\_\_ Long X \_\_\_\_\_ Large = \_\_\_\_\_ pi. ca.

pi. ca. \_\_\_\_\_ x 18,15 \$ = \_\_\_\_\_ \$

- 50% de plus sur les commandes reçues après la date limite
- Commande minimum de 9 pi.ca. (1 296 po. ca.) par graphique
- Double de pi. ca. pour les enseignes recto/verso

**Note:** La conversion de fichiers, les retouches ou la corection de couleurs peut engendrer des coûts de main d'oeuvre. (voir les instructions graphiques en page 2.)

### GRAPHIQUES SURDIMENSIONNÉS

Prière de communiquer avec votre conseiller aux ventes pour une soumission sur les graphiques de plus de 80 pi.ca.

### Information sur le fichier :

Nom du fichier électronique \_\_\_\_\_

Application \_\_\_\_\_

Couleur PMS \_\_\_\_\_

### Matériel:

- Carton
- PVC
- Plexi
- Autre

Instructions spéciales \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### DIMENSIONS COURANTES

Grandeur	Qté	Prix rabais	Prix régulier	Total
7" x 11"	_____	41,00	61,50 =	_____ \$
7" x 22"	_____	44,00	66,00 =	_____ \$
7" x 44"	_____	68,50	102,75 =	_____ \$
9" x 44"	_____	80,00	120,00 =	_____ \$
11" x 14"	_____	50,00	75,00 =	_____ \$
14" x 22"	_____	79,00	118,50 =	_____ \$
14" x 44"	_____	95,00	142,50 =	_____ \$
22" x 28"	_____	102,00	153,00 =	_____ \$
28" x 44"	_____	130,00	195,00 =	_____ \$
20" x 60"	_____	150,00	225,00 =	_____ \$

(en blanc seulement)

La conversion de fichiers, les retouches ou la correction de couleurs peut engendrer des coûts de main-d'oeuvre. (voir les instructions graphiques en page 2)

### TEXTE DE VOTRE ENSEIGNE:

- N'hésitez pas à joindre votre texte sur une autre page si nécessaire.

Verticale



Horizontale



Selon votre jugement



Couleur de fond : \_\_\_\_\_

Couleur du lettrage : \_\_\_\_\_

### TOTAL

Sous-Total \_\_\_\_\_ + 13% TVH \_\_\_\_\_ = TOTAL \_\_\_\_\_

FREEMAN graphisme et signalisation

### NORMES POUR SOUMETTRE VOS DOCUMENT D'IMPRESSION

Nous désirons vous fournir la meilleure qualité possible pour votre événement ou pour vos articles en exposition. Vous pouvez nous aider dans cet effort en nous fournissant vos documents numérisés selon les normes suivantes. Si vous envoyez vos fichiers prêts-à-imprimer, prière de transmettre à votre graphiste les deux points à considérer avant de lui soumettre vos documents: la résolution appropriée ou la taille du fichier afin d'éviter des images de qualité médiocre, et les informations de correspondance de couleur conforme et les épreuves pour assurer une reproduction précise des couleurs.

#### Assurez-vous de remplir les conditions suivantes:

Exigences minimales pour les documents originaux tels que des logos, si Freeman fait la conception de la mise en page:

- résolution de 300 ppp pour un format de 8" x 10" (un fichier avec un résolution plus élevée donne de meilleurs résultats)

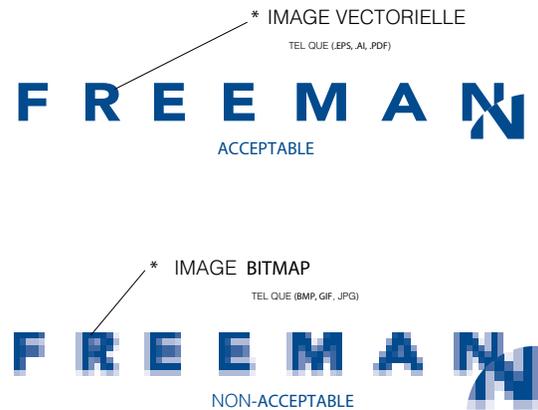
Exigences minimales pour un fichier que Freeman reproduira exactement tel qu'il lui sera soumis:

- résolution de 100 ppp au format d'origine du produit fini

Exigences minimales pour les deux:

- Spécifications des couleurs PMS ou code de couleurs CMYK. (Si vous nous soumettez votre fichier en CMYK, svp nous fournir un échantillon papier de la couleur)
- Une épreuve en couleur du document
- Nom de la personne-ressource, numéro de téléphone et courriel
- Si vous soumettez un fichier Vectoriel, incluez toutes les polices de caractère ou convertissez les polices en courbes (à l'écran et à l'impression)

#### EXEMPLE



#### Logiciels acceptés



Freeman préfère Adobe Creative Suite software (PC).

**Veillez aussi fournir:**

- Les fichiers originaux avec polices et liens (zip)
- Une épreuves pdf-x / exportation du fichier

#### Fichiers acceptables et documents de suport

- **AI CLOUD (CC)** avec les liens. Utilisez la formule "Packaging"

- **AI (CS6, CS5, CS4...)** avec les liens et polices en courbe
- **EPS** avec les liens et polices en courbe
- **INDD** avec les liens et polices en courbe

#### FICHIERS D'IMPRESION

- **PDFX/4** de haute résolution de préférence
- **AI avec option de sauvegarder en PDF**
- **EPS** avec les liens et polices en courbe

#### IMAGES BITMAP

- **Photoshop EPS**
- **PSD**
- **TIFF, JPG** (haute résolution)

Utilisateurs Mac: Utilisez les fichiers de compression zip ou stuffit si nécessaire

#### Vérification de la résolution sur votre écran:

Ajustez votre page à 8.5" de largeur et faire un zoom. Regardez les images d'une bonne distance. À quelques pieds, vous trouverez les images au dessus de 60 ppp sont toujours claires!



#### Les différentes façons de nous envoyer vos fichiers

- Les fichiers sous 10MB peuvent être envoyés par courriel
- Les fichiers plus lourds devront être envoyés avec un disque ou télécharger sur le site FTP de Freeman. Contactez-nous pour les informations

# RÈGLES SYNDICALES



**ISAAC CONFERENCE 2016**

## RÈGLES SYNDICALES

Pour vous aider à planifier votre participation à votre événement à Toronto, nous désirons vous informer à l'avance que de la main-d'œuvre syndicale pourrait être nécessaire à la construction de votre stand et de la manutention de votre matériel d'exposition. Pour vous aider à comprendre les juridictions, nous nous demandons de lire ce qui suit :

### "LABOURERS' INTERNATIONAL UNION OF NORTH AMERICA"- LOCAL 506

Nous avons présentement une entente avec le local 506 du syndicat des travailleurs pour fournir de la main-d'œuvre pour l'installation et le démantèlement. Les employés à temps plein d'une firme ou compagnie peuvent par ailleurs faire leur propre installation de stand et de matériel d'exposition sans l'assistance des membres syndiqués du local. Tous services nécessitant de l'aide autre qu'avec vos propres employés à temps plein, doit être effectués par les membres du local 506 et peut être commandés à l'avance avec Freeman en remplissant le formulaire de main-d'œuvre ou en visitant le centre de service Freeman lors du montage et démontage de l'évènement.

### MANUTENTION DU MATÉRIEL

Les exposants peuvent transporter à la main le matériel dans le hall d'exposition. L'utilisation de chariot, transpalette et autre appareil mécanique n'est pas permis et ce sans exception. Freeman contrôle les accès du débarcadère pour assurer la sécurité et la fluidité lors du montage et démontage

### POURBOIRES

Freeman demande aux exposants de ne pas offrir de pourboires aux employés. Les employés bénéficient d'excellents salaires qui reflètent notre degré de professionnalisme et nous croyons qu'un pourboire n'est pas nécessaire. Ceci est applicable à tous nos employés. Une demande de pourboires demandé par un de nos employé devrait être rapporté à un représentant en charge au centre de service Freeman sur le site ou par écrit directement au soin de la directrice générale du bureau local.

### SÉCURITÉ

Il est strictement interdit de monter sur une chaise, table ou autre équipement de location. Ces pièces ne sont pas construites pour soutenir votre poids. Freeman ne sera pas tenu responsable des blessures possibles lors de l'installation / démantèlement de votre matériel. Pour des raisons de responsabilités, nous ne pouvons pas louer des outils et/ou échelles. Veuillez commander de la main-d'œuvre (formulaire) pour vous aider.



# Installation et démontage

En matière d'installation et de démontage de kiosques, Freeman demeure inégalée. Forte de plus de 75 années d'expérience, notre équipe de spécialistes est prête à vous aider à répondre à toutes vos demandes pour votre kiosque, du début à la fin.

Que vous choisissiez de superviser ou que vous ayez besoin de l'aide d'un employé à temps plein de Freeman, nous pouvons répondre à tous vos besoins, de l'expédition et l'entreposage aux réparations d'urgence sur place, à la simple installation et au démontage, à la coordination des services de soutien, qui comprennent l'électricité, l'ameublement et plus encore. Freeman dispose des ressources et le savoir faire nécessaire pour vous aider à vivre l'exposition la plus réussie possible.

## Services d'installation et de démontage offert

Freeman travaillera en étroite collaboration avec vous afin de coordonner chacune des phases de votre participation au salon, y compris:

- Avant-projet et consultation budgétaire
- Coordination du service de soutien – électricité, ameublement, agencements floraux et plus encore
- Gestion de l'expédition et de l'entreposage
- Superviseurs sur place et chefs attirés sur le plancher
- Main-d'œuvre et techniciens qualifiés pour l'installation et le démontage
- Service de menuiserie interne complet
- Production graphique
- Réparation et remise en état en cas d'urgence
- Évaluations après l'exposition
- Coordination d'expositions multiples

Vous pouvez assurer la supervision de la main-d'œuvre vous-même, ou si vous souhaitez obtenir de l'aide, les experts de Freeman peuvent s'en charger pour vous.

## Si vous retenez les services du personnel de Freeman

Les kiosques sont montés avant votre arrivée, sous la direction des superviseurs de Freeman I&D. Les frais exigés correspondent à 30 % du total des frais de main-d'œuvre, ou à un minimum de 45 \$.

## Si vous assumez vous-même la supervision

**Installation** – Votre superviseur de la main-d'œuvre doit signaler son arrivée au centre de service pour les exposants, pour aller chercher les ouvriers. Une fois le travail terminé, votre superviseur doit retourner au centre de service pour donner congé aux ouvriers. L'heure du début n'est garantie que lorsque la main-d'œuvre est demandée pour le début d'un jour ouvrable.

**Démontage** – Au moment de prévoir la main-d'œuvre requise pour le démontage, assurez-vous de compter suffisamment de temps pour que les boîtes soient réacheminées jusqu'à l'emplacement de votre kiosque après la fermeture de l'exposition. L'heure du début n'est garantie que lorsque la main-d'œuvre est demandée pour le début d'un jour ouvrable.

## Des questions?

Appelez au service à la clientèle en composant le numéro apparaissant sur la feuille À noter.  
Pour commander rapidement et en toute simplicité, visitez le [www.freemanco.com](http://www.freemanco.com).

# FREEMAN

61 Browns Line  
 Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2  
 416-252-2420 • Téléc: 416 252-2365  
 FreemanTorontoES@freemanco.com



**PRIÈRE D'INCLURE LE MODE DE PAIEMENT À CETTE COMMANDE**

NOM DU SALON : **ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ NO DE STAND : \_\_\_\_\_ DIMENSION : X

PERSONNE-RESSOURCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_

## TARIF HORAIRE (Minimum 1 heure par manoeuvre)

		Prix Rabais	Prix Montage
<b>Temps régulier -</b>	8 h à 16 h, lundi au vendredi.....	101,00 \$	142,00 \$
<b>Heures suppl. -</b>	16 h à 18 h, lundi au vendredi, 8 h à 16 h, samedi et dimanche.....	151,50 \$	212,00 \$
<b>Temps double -</b>	TOUTES LES HEURES ET JOURNÉES NON PRÉCISÉES CI-HAUT, Y COMPRIS LES JOURS FÉRIÉS.....	202,00 \$	283,00 \$

- Prix montage sera appliqué sur toutes les commandes de main d'oeuvre placées sur le site
- Une heure minimum par personne, et à la demi heure par la suite.
- Quatre heures minimum et à la demi heure par la suite sur les commandes de 3 heures et plus
- L'heure de début des travaux n'est garantie que si la main-d'oeuvre est demandée pour le début du quart de travail de jour.
- La main-d'oeuvre doit être annulée par écrit, 24 heures le début du travail pour éviter des frais de cancellation d'une heure par personne
- Lors de la réservation de manoeuvre pour le démantèlement, prévoyez du temps pour le retour de vos caisses à votre stand.
- Les présentoirs sont installés avant l'arrivée de l'exposant sous la direction des surveillants de Freeman. Veuillez joindre à cette commande: plan/photo d'installation, instructions / commentaires particuliers et les renseignements de transport vers le site.

## MAIN-D'OEUVRE INSTALLATION

- Supervision par Freeman - Prière de remplir la page 2**
- L'installation de votre stand sera complète avant l'ouverture du salon
  - Les frais pour ce service sont de 30 % du total de la facture d'installation ou un minimum de 45,00 \$
- Contact en cas d'urgence : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_
- Supervision par le personnel du stand**
- Nom du superviseur : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Date	Heure Début	Nbre de personnes	Heures App. par personne	Total Heures	Tarif horaire	Estimation du coût total
_____	_____	_____ x _____	_____ = _____	_____ @ \$ _____	_____ = \$ _____	_____
_____	_____	_____ x _____	_____ = _____	_____ @ \$ _____	_____ = \$ _____	_____
_____	_____	_____ x _____	_____ = _____	_____ @ \$ _____	_____ = \$ _____	_____
Supervision Freeman (30%/45,00\$)						= \$ _____
13% TVH						= \$ _____
Total						= \$ _____

## MAIN-D'OEUVRE DÉMONTAGE

- Supervision par Freeman - Prière de remplir la page 2**
- Freeman n'est pas responsable des produits et ou brochures mal emballés ou étiquetés par l'exposant
  - Les frais pour ce service sont de 30 % du total de la facture d'installation ou un minimum de 45,00 \$
- Contact en cas d'urgence : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_
- Supervision par le personnel du stand**
- Nom du superviseur : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Date	Heure Début	Nbre de personnes	Heures App. par personne	Total Heures	Tarif horaire	Estimation du coût total
_____	_____	_____ x _____	_____ = _____	_____ @ \$ _____	_____ = \$ _____	_____
_____	_____	_____ x _____	_____ = _____	_____ @ \$ _____	_____ = \$ _____	_____
_____	_____	_____ x _____	_____ = _____	_____ @ \$ _____	_____ = \$ _____	_____
Supervision Freeman (30%/\$45.00)						= \$ _____
13% TVH						= \$ _____
Total						= \$ _____

FREEMAN main-d'oeuvre

# F R E E M A N

NOM DE L'ÉVÉNEMENT :

**ISAAC CONFERENCE 2016**

NOM DE L'ENTREPRISE :

NO DE STAND :

PERSONNE RESSOURCE :

TÉLÉPHONE :

## SUPERVISION PAR FREEMAN

**AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR - PRIÈRE DE REMPLIR LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS SI VOTRE STAND DOIT ÊTRE INSTALLÉ OU DÉMANTÉLÉ PAR LA MAIN D'OEUVRE DE FREEMAN ET QUE VOUS SEREZ ABSENT PENDANT LES PROCÉDURES**

## RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉCEPTION ET L'INSTALLATION

La marchandise sera envoyée à l'entrepôt \_\_\_\_\_ Site d'exposition \_\_\_\_\_ Date d'envoi \_\_\_\_\_

Plan de montage/Photo: Inclus \_\_\_\_\_ À être envoyés avec le stand \_\_\_\_\_ Dans la caisse no \_\_\_\_\_

Tapis: Avec le stand \_\_\_\_\_ Loué de Freeman \_\_\_\_\_ Couleur \_\_\_\_\_ Dimension \_\_\_\_\_

Emplacement des prises de courant: Dessin ci-joint \_\_\_\_\_ Dessin avec stand \_\_\_\_\_ Fils électriques sous le tapis \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

Affiches: Avec le stand \_\_\_\_\_ Envoyées séparément \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

Outils spéciaux/Quincaillerie nécessaire : \_\_\_\_\_

## RENSEIGNEMENTS POUR L'ENVOI VERS L'EXTÉRIEUR

EXPÉDIER À : \_\_\_\_\_

### MODE D'EXPÉDITION:

**Transport d'exposition Freeman :**

Transport routier

Van Line

Aérien  un jour  2e jour  Retardé

**Autre (Inscrivez le nom du transporteur et le numéro de téléphone)**

Autre transporteur routier : \_\_\_\_\_

Autre Van Line: \_\_\_\_\_

Autre service aérien : \_\_\_\_\_

### Frais d'expédition

Prépayé  Port dû

Facturé à : \_\_\_\_\_

Dans le cas où votre transporteur (autre que Freeman) ne se présente pas avant le dernier jour du démontage, prière de choisir une des options suivantes :

Expédiez par le transporteur au choix de Freeman.

Livrez à l'entrepôt aux frais de l'exposant \*

\* Les tarifs pour livraison à notre entrepôt sont basés sur le poids. Un coût minimum de 174\$ plus les taxes est applicable. Le fret qui n'a pas été récupéré par votre transporteur désigné après 5 jours, est sujet à des frais d'entreposage. Des frais de 175 \$ par mois minimum seront ajoutés à votre compte.

**NOTE: Freeman n'est pas responsable des produits et ou brochures mal emballés/étiquetés par l'exposant.**

FREEMAN main-d'oeuvre

# F R E E M A N

61 Browns Line

Toronto, Ontario, Canada M8W 3S2

416-252-2420 • Fax: 416-252-2365

E-mail: FreemanTorontoES@freemanco.com



HÔTEL WESTIN HARBOUR CASTLE  
RESTRICTIONS DU QUAI DE  
DÉCHARGEMENT

NAME OF SHOW: **ISAAC CONFERENCE 2016**

---

COMPANY NAME: \_\_\_\_\_ BOOTH#: \_\_\_\_\_

---

CONTACT NAME: \_\_\_\_\_ PHONE#: \_\_\_\_\_

---

EMAIL ADDRESS: \_\_\_\_\_

## HÔTEL WESTIN HARBOUR CASTLE - RESTRICTIONS

### VEUILLEZ NOTER: CAPACITÉ / POIDS MAXIMAL ASCENSEUR ET PLANCHER RESTRICTION DE BRUIT INFORMATIONS IMPORTANTES

Tout le matériel de manutention doit être coordonné par le fournisseur officiel de manutention de marchandise. Le quai de déchargement ne doit qu'être utilisé qu'au fin de chargement et déchargement.

Le quai de déchargement ne peut être utilisé entre 23:00 et 7:00 en vue de la loi sur la restriction du bruit dans le quartier et par la ville de Toronto. Tous les moteurs doivent être étaints lorsqu'en quai.

#### CAPACITÉ DU PLANCHER

Le plancher du centre de congrès à une capacité maximale de 125 lbs par pied carré. Pour tout équipement excédant ceci, vous devez prendre des arrangements spéciaux avec les ingénieurs de l'hôtel.

load capacity throughout the convention floor and exhibits area is

#### CENTRE DE CONGRÈS - ASCENSEUR

Dimensions: 23'10" long x 8'9" large x 8'3" haut

Capacité de 12,000 lbs

Vous accédez l'ascenseur de service du centre de congrès par la ruelle de service et le quai de déchargement sur le côté est du centre de congrès